

Al Abbas a dit :

« J'ai demandé à Dieu de voir Omar dans mon rêve après sa mort. Quelques temps plus tard, j'ai rêvé de lui il essayait le front de transpiration. Je lui ai dit : « Ô Emir des fidèles ! Qu'est ce qui t'arrive ? ». Il m'a dit : « j'ai failli aller en enfer, sauf que Dieu a une grâce immense<sup>1</sup> ! ».

Salem ibn Abdallah ibn Omar a dit:

« J'ai demandé de voir Omar dans mon rêve. Je l'ai vu dix ans après sa mort et il était en train d'essuyer son front. Il m'a dit : « **Je viens de finir ! J'ai failli aller en enfer sauf que Dieu est plein de grâce<sup>2</sup> !** ».

---

<sup>1</sup> Souyouti « **L'histoire des Califes** »

<sup>2</sup> Souyouti « **L'histoire des Califes** »

DU MEME AUTEUR

« **L'Is lam Made in France** »

1998

« **Corrections & Interrogations** »

(L'Is lam pour cible)

Tome 1

1999

« **O A I** »

2000

« **Corrections & Interrogations** »

(Hors série)

2000

« **Corrections & Interrogations** »

(L'Is lam pour cible)

Tome 2

2002

« **Comme dans un fil m** »

2004

« **Tarik Ramadan, un imposteur du 21<sup>ème</sup> siècle** »

2004

« **Les musul mans et l'intégration, ou, l e désaveu** »

2005

« **La prière innovée** »

2005

« **Qui est l e criminel qui a fal sifié l e livre de Tabari ?** »

2005

« **Mais qui était Mou'awiya ?** »

2006

## *Préliminaire*

Nombreuses et nombreux, sont celles et ceux, qui se sont, suite à la lecture de mon fascicule, « *la prière innovée* », posé (é) s et en toute légitimité, la question suivante : « *Mais comment Omar fils de Khatab le savant par excellence, le deuxième Calife de l'Islam, « le second prophète<sup>3</sup>», aurait-il pu, et cela en totale contradiction avec les enseignements du Prophète, innover sur le sujet des prières dites de Tarawih ?* » Pourtant, et en dépit des preuves irréfutables apportées dans ce même fascicule<sup>4</sup>, certains, sûrement le plus grand nombre, persistent et signent, dans leur refus de croire que Omar (que Dieu soit satisfait de lui) a innové, et cela en totale contradiction avec les enseignements du Prophète.

Puisqu'un savant, et à plus forte raison, un grand savant comme Omar, ne peut, en théorie, innover ! En conclusion de quoi, et comme nous allons clairement le constater, nous sommes de toute évidence, face à un cas certain de culte de la personnalité.

En effet, je dis bien, que, l'intégralité des récits rapportés par le Sahih de Boukhari, mais aussi par d'autres rapporteurs

---

<sup>3</sup> Le prophète aurait dit « **Si il devait y avoir un prophète après moi, cela aurait été Omar** » Ahmed ibn Hanbal.

<sup>4</sup> A ce jour, aucune personne ne m'a apporté une argumentation théologique tendant à démontrer que je me trompe sur le sujet.

dignes de confiance, comme par exemple Ahmed ibn Hanbal, Abou Daoud et bien d'autres, sont clairs, concordants, et sans la moindre divergence ni contradiction. Ces textes disent clairement le Prophète pria, non pas avec ses compagnons, mais que ces derniers ont prié avec lui et cela à son insu, c'est pourquoi on pourra lire dans ces mêmes textes, soit que le Prophète resta, après avoir constaté la présence de certains de ses compagnons, assis, ou encore, qu'il prononça ces paroles suivantes : « *j'ai vu ce que vous avez fait*<sup>5</sup> ». Or, si le Prophète avait comme certains l'affirment, prié avec ses compagnons, il ne serait pas resté assis lorsqu'il a constaté que certains d'entre ses compagnons l'imitaient, et il n'aurait pas dit non plus : « *j'ai vu ce que vous avez fait* » ! Puisque l'on nous dit qu'il pria avec ses compagnons ! Dans ce cas, et en partant de cette hypothèse, pourquoi aurait-il dit : « *j'ai vu ce que vous avez fait* » !!! Lorsque l'on prie avec des personnes, on ne leur dit pas : « *j'ai vu ce que vous avez fait* » ! Enfin, je crois ! Il est donc à noter, que ces deux comportements du Prophète, à savoir, qu'il resta *assis* ou qu'il dit : « *j'ai vu ce que vous avez fait* », démontrent manifestement, que non seulement, le Prophète contrairement à ce que l'on veut nous faire croire, ne pria pas avec ses compagnons, mais qu'en plus, il s'opposa fermement à cette tentative d'instaurer une nouvelle prière.

Malheureusement, en vain ! Puisque les « sunnites<sup>6</sup> » l'ont pour ainsi dire rendue obligatoire ! Ce qui nous laisse à penser, que la « sunna » d'Omar, a pris le dessus sur celle du Prophète, et malheureusement, comme nous allons le voir à travers un extrait du livre du savant sunnite, Souyouti, pas uniquement et seulement sur le sujet des *Tarawih*.

L'histoire ne s'arrête, et je le regrette, pas là, puisque le Prophète dit ensuite : « *Ô fidèles, priez dans vos demeures, car la meilleure prière pour un homme est celle qu'il fait chez lui, à moins qu'il ne s'agisse de la prière canonique*<sup>7</sup> ». Mais encore : « *Vous devez faire la prière chez vous, car la meilleure prière pour le fidèle est celle qu'il fait chez lui ; il faut en excepter la*

---

<sup>5</sup> Voir « **La prière innovée** »

<sup>6</sup> Il faut bien faire la distinction entre, le vrai sunnite et le néo-Sunnite, tout comme il faut faire la distinction entre, le musulman et l'islam ou encore, le chiite en sens primitif, et le néo-Shiite.

<sup>7</sup> Sahih **Boukhari**

*prière canonique<sup>8</sup> ». Et tout le monde sait, que les Tarawih ne font pas partie des prières canoniques ! L'histoire se termine ainsi : « Les fidèles élevèrent la voix et frappèrent à sa porte avec un caillou. (Afin que le Prophète sorte faire la prière de Tarawih avec eux), L'Envoyé de Dieu sortit aussitôt en colère et leur dit : « Vous ne cesserez donc pas d'agir comme vous l'avez fait en sorte que je crains que votre faute soit inscrite à votre rencontre ? Vous devez faire la prière chez vous, car la meilleure prière pour le fidèle est celle qu'il fait chez lui ; il faut en excepter la prière canonique<sup>9</sup> ».*

Je crois que le Prophète a été plus que clair !

En définitive, comment les « champions » du « vrai sunnisme », ceux que l'on entend tous les jours dire Coran-Sunna 100%, peuvent-ils, théologiquement, nous expliquer cette violation caractérisée à l'ordre clair et net, non pas « du second prophète », mais du Prophète Mohammed que la paix et la prière soient sur lui ! Il est quand même remarquable que de l'aveu même de Omar lorsqu'il dit clairement « *Quelle excellente innovation<sup>10</sup>* », on s'obstine à ne pas reconnaître l'évidence !!! Alors, que penser de cette situation ? Comment peut-on ainsi contredire le Prophète et continuer à dire, que l'on suit la Sunna à 100%, alors que cette même Sunna, nous enseigne exactement le contraire ! De plus, tout le monde sait, que désobéir au Prophète revient à désobéir à Allah que Son Nom soit exalté.

Et puisque la réponse ne peut être théologique, il faut exploiter une autre piste, laquelle semble être à l'origine de cette folie, de cette ridicule situation. La voici. Les livres écrits par certains savants ou moins savants, nous dressent un tableau d'Omar comme étant le « père » de la science, le second prophète, *the savant*. Ce tableau nous conduit donc immanquablement et en toute logique, à douter des récits que l'on peut lire, ici et là, récits de personnes inconnues donc « non savantes », lesquelles remettent en question la position d'Omar ou de tout autre

---

<sup>8</sup> Sahih **Boukhari**

<sup>9</sup> **El Bokhâri**, Editions Librairie; Titre LXXVIII: «De l'éducation» ; Chapitre LXXV : «De la colère et de la sévérité qui sont permises quand il s'agit des ordres de Dieu »; hadith n°5; (page 178)

<sup>10</sup> Sahih **Boukhari**

compagnon, sur telle ou telle autre pratique théologique.

Ainsi, le « système » est verrouillé, toute personne qui viendrait à tenir des propos autres que ceux répandus pas les savants en général, et ceux d'Arabie Saoudite en particulier, sera taxée d'égarée sans même que l'on prenne le temps de lire ou d'écouter ce qu'elle a à dire ! Ce qui est le comble du contre exemple de la morale et de la loi de l'Islam. Je crois que même durant la période antéislamique, la réflexion était quand même un peu plus vivante ! Comment peut-on prétendre être musulman, lorsque l'on est porteur d'un tel degré d'a priori !

La pensée unique des arabes, a manifestement contaminé le bel Islam du Prophète ! Il est en effet, évident, que le Prophète était le plus tolérant des hommes. Son héritage fut entre autres, Le Coran, la sincérité, la tolérance, la véracité, l'amour...etc. etc. L'exact contraire de ce que l'on voit aujourd'hui !

Ceux qui lui ont succédé, non au mieux, pas toujours honoré le message de l'Islam, au pire, ils ont complètement noirci l'image de l'Islam et dilapidé son capital de crédibilité, le premiers d'entre eux, étant selon moi, le roi Mouawiya fils d'Abou Sofiane. L'assassin présumé<sup>11</sup>, de Hassan fils d'Ali et petit fils du Prophète, et du fils de Khalid ibn Walid, Abdel Rahman. Tous deux morts par... empoisonnement.

La race a repris le dessus sur la religion !

On n'hésite pas à greffer à ce système, le fait de taxer d'hérétiques ceux qui n'aiment pas, ou peu, tel ou tel compagnon, plus grave, ceux qui n'acceptent pas par exemple, l'ordre imposé par les gens de la « Sunna et de l'unité », qui est le suivant : « *Le meilleur des compagnons est Abou Bakr, puis Omar, puis Otman,*

---

<sup>11</sup> Je dis présumé, puisque selon ibn Khatir et sûrement d'autres théologiens, ce n'est pas Mouawiya qui a fait assassiner Hassan et le fils de Khalid ibn Walid ! Alors que selon Tabari et sûrement d'autres, c'est bien Mouawiya qui les a fait assassiner par le poison ! Alors sur quel texte ibn Khatir théologien du huitième siècle se base pour contredire Tabari, théologiens du troisième siècle ? Qui d'autres avait intérêt à assassiner Hassan et pourquoi Mouawiya se réjouit de la mort de Hassan !

*puis Ali* », (que Dieu soit satisfait d'eux tous). C'est inscrit dans leur dogme<sup>12</sup> ! Alors que non seulement, cela reste à prouver, car si Abou Bakr, Omar et Othman étaient mieux qu'Ali, dans ce cas pourquoi le Prophète rejeta la demande de mariage faite à sa fille Fatima, par les trois premiers Califes, et accepta celle d'Ali ? Étrange ! Puisque l'on sait qu'un papa, à plus forte raison un arabe, et à plus forte raison encore, un Prophète, donnerait sa fille préférée à celui qu'il estime le plus ! Ou alors il faut que l'on m'explique ! Mais le plus grave étant de savoir, comment une question qui n'a aucun fondement ni coranique, ni dans la Sunna, fut introduite dans un dogme, celui des gens de la Sunna et de l'unité. A savoir, qu'il faille impérativement respecter l'ordre qu'ils ont décidé au risque d'être taxé d'égaré !

Mais à quel verset ou même dit prophétique se réfèrent-ils ? De plus, cette assertion contredit ce que l'on pourra lire dans Boukhari et ailleurs. Premièrement, le fait de classer Ali quatrième, cette quatrième place étant contredite radicalement par tous les récits que renferment les livres de source. Déjà, comme nous l'avons vu, par le fait que le Prophète le maria à sa fille préférée, puis selon de nombreux dits du Prophète, mais encore, selon le rôle qu'a joué Ali dans l'histoire de l'Islam. Tous ces éléments réunis, contredisent totalement le fait de classer Ali quatrième seulement. Voilà pour la première contradiction. La seconde étant la suivante :

Si l'on prend le livre de Boukhari, on pourra lire ce qui suit ; **Ibn Abbâs a dit** : « **Au temps du Prophète, nous ne trouvons personne qui égalât (en mérite) Abou Bakr ; après lui venait 'Omar, puis 'Othmân. Quant aux autres compagnons du Prophète, nous n'établissons pas de comparaison entre eux**<sup>13</sup> » Ce qui veut très clairement dire, que, contrairement à ce qu'affirment les gens de la Sunna et de l'unité, non seulement Ali était inférieur aux trois premiers Califes, mais plus encore, il n'était même pas classé quatrième au hit parade, puisqu'il est dit ; « **nous n'établissons (après les trois premiers) pas**

---

<sup>12</sup> « La profession de foi des gens de la Sunna et du consensus », cheikh Mohamed Salih El Uthaymin. Edition Originale et Anas.

<sup>13</sup> Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 4» **El Bokhâri**, Titre LXXXIII : «Des serments et des vœux» ; Chapitre III : «Quel était le mode de serment du Prophète» ; hadith n° 5 ; (page 330).

**de comparaison entre eux** ». La quatrième place est donc vacante, chacun a le droit d'y mettre qui il veut, tiens moi je vais mettre Abou Sofiane et toi ? Moi, je vais mettre mon voisin il m'a l'air bien mignon avec sa petite chachiya ! Mais a contrario, les trois premières places sont prises, interdiction donc formelle d'y toucher sous peine d'être taxé de chiite et peut être même de mécréant, en cette « matière » les raccourcis sont plus que rapides !

Quelle ingratitude à l'égard de notre maître à tous, Ali !

La question qui se pose à présent, est de savoir, si Ali doit être classé quatrième, selon la volonté des gens de la Sunna et de l'unité, ou le numéro zéro d'après ce récit rapporté par Boukhari qui cite les propos d'ibn Abbas ! Alors quatrième ou zéro ? Comment les gens de la Sunna et de l'unité, peuvent-ils contredire Boukhari alors que selon eux, tous les récits de Boukhari sont à 100% authentiques !

Revenons à ceux qui écrivent à contre sens de l'histoire officielle. Même si ces récits sont clairs et très clairement référencés, ils seront systématiquement rejetés. Puisque Omar est décrit et re-décrit, comme étant, *the* savant, le second prophète, il ne peut donc se tromper où que très, très, très, rarement, car nul n'est infallible. Le rehaussement inimaginable dont Omar a bénéficié (Alors que Omar n'a rien demandé !) ce grâce à l'intervention de nombreux écrits de la part de savants ou moins savants, ont conduit le monde musulman sunnite, à nombres de situations absurdes, car en totale contradiction avec l'enseignement du Prophète, du Coran, et des livres de sources, comme nous l'avons vu pour la prière dite de *Tarawih*, et comme nous allons le voir, encore et encore.

En ce qui me concerne, je veux bien croire que Omar était le savant par excellence, celui que l'on nous décrit dans les petits livres vendus sur les marchés à trois euros, mais alors comment peut-on expliquer que le second prophète, *the* référence, a-t-il pu à ce point contredire la Sunna établie non pas par un prétendu Prophète, mais par le Prophète, le vrai, la référence, la vraie, *the* savant, le vrai de chez vrai !

Comment pourra-t-on alors expliquer toutes les erreurs et pas les moindres, que *the* savant a faites ! Comment pourra t'on

expliquer nombres de récits extrêmement choquants, lesquels nous montrent Omar sous un jour inconnu, puisque non divulgué, non exploité ! Bien que ces récits soient dans nos livres et pas n'importe lesquels puisqu'ils constituent la source principale et essentielle de l'enseignement de la Sunna. Je pense entre autres à ces grands et respectables hommes, Boukhari, Mouslim, Ibn Abi Chiba, Ahmed ibn Hanbal et bien d'autres.

Et puisque nous sommes face à une contradiction importante, puisque d'un côté on nous brosse un portrait d'Omar comme étant le second prophète, *the* savant, de l'autre, nous avons des faits historiques authentiques, lesquels nous conduisent inmanquablement et logiquement à penser que Omar n'était pas si savant que l'on veut nous le faire croire. Il va donc bien falloir choisir « un camp » ! Soit, on se range du côté de ceux qui ont dressé un portrait d'Omar pour le moins fantaisiste, puisqu' en totale contradiction avec les récits clairs rapportés par « les pères » du sunnisme, les vrais savants intègres et rigoureux, soit on se range au côté de ces derniers, lesquels nous démontrent sans aucun doute possible, que le vrai Omar est très différent de celui que l'on nous a présenté à maintes et maintes reprises, comme étant, entre autres un grand savant !

En définitive, ma question est la suivante : Faut-il suivre Boukhari, Mouslim ou cheikh... !

En ce qui me concerne, j'ai choisi « mon camp », non pas par animosité à l'encontre d'Omar, car je n'ai absolument et personnellement, rien contre lui, même si son comportement à l'égard de la famille du Prophète m'a fortement chagriné, ou par tirage au sort, ou même par esprit partisan, mais uniquement parce que la science me l'impose.

Nous avons d'un côté des écrits de source remontant aux deuxième et troisième siècles rédigés par « les pères » du sunnisme dont tous les savants et étudiants du monde sont censés puiser leurs connaissances, de l'autre, nous avons des écrits de savants contemporains ou plus anciens, lesquels soutiennent parfois des thèses complètement opposées à celles que l'on peut lire dans les livres de la Sunna. Même si certains de ces savants ne contredisent pas littéralement nombre de récits historiques, ils le font

néanmoins de façon indirecte, c'est-à-dire en minimisant volontairement ou pas, certains faits historiques, ou en les éludant tout simplement, comme par exemple la question du jour du jeudi, à laquelle ils n'apportent aucune explication digne d'un théologien sérieux<sup>14</sup>. J'y reviendrai d'ailleurs en rapportant l'explication d'ibn Teymiya, on aura l'occasion de la commenter.

Alors qui suivre ? Pour moi, la question ne se pose pas, pas même une seconde !

En ce qui me concerne, je préfère me tromper en ayant adopté un principe de recherche régulier et juste, que d'avoir inversé les positions et les statuts de nos repères théologiques.

Aujourd'hui, on interdit aux musulmans de penser sous peine de blasphème et d'excommunication, exactement comme l'on interdit aux historiens d'examiner l'histoire de l'holocauste sous peine de prison ! A la seule différence, que, si nous étions dans une société « islamique », la peine ne serait non pas la prison, mais la décapitation pour celles et ceux qui oseraient penser autrement, pour celles et ceux qui oseraient contredire l'histoire officielle, l'histoire académique, même s'il n'a jamais existé d'académie de l'Islam !

A présent, je vais non pas apporter une, mais la réponse à celles et ceux qui se posent la question suivante : « *Comment Omar le savant par excellence, a-t-il pu innover et cela en totale contradiction avec les enseignements du Prophète ?* »

On a réussi à faire croire au monde sunnite, que tous les récits rapportés plus de deux siècles après la mort du Prophète par Boukhari et Mouslim, sont authentiques<sup>15</sup>, ce qui prouve bien que

---

<sup>14</sup> Pour exemple, lisez ma correction au livre de Hamidullah intitulé « **problème constitutionnel aux premiers temps de l'islam** » sur le site La Lanterne, rubrique « corrections en ligne ».

<sup>15</sup> Anas ben Malek en faisant le portrait du Prophète a dit « Il avait une taille moyenne son teint n'était ni blanc ni brun il avait les cheveux ni frisés ni lisses Dieu le chargea du message de la révélation à l'âge de quarante ans. **Il demeura à la Mecque dix ans et une période égale à Médine et mourut, il avait soixante ans** sur la tête et dans toute sa barbe il n'y avait pas vingt poils blancs<sup>15</sup> ».

Ibn Abbas a dit « l'Envoyé de Dieu reçu la révélation à l'âge de **quarante ans, après l'avoir reçue pendant treize ans Dieu lui ordonna d'émigrer et il émigra à Médine où il mourut après y avoir séjourné dix ans**<sup>15</sup> ».

l'on peut leur faire avaler autre chose ! Même si aujourd'hui, il paraît que cette prétention, c'est à dire que tous les récits rapportés par Boukhari et Mouslim sont authentiques, a été revue à la baisse ! Selon, dit-on, les spécialistes du hadith, seul 98 ou 97 pour cent des hadiths rapportés par Boukhari sont parfaitement authentiques, et 90 à 92 pour cent pour les hadiths rapportés par Mouslim ! Et demain que nous dira t-on !!!

Entrons à présent dans le vif du sujet, à la recherche du mythe, ce formidable mythe qui a infecté toutes les histoires qui ont marqué l'humanité.

Il faut savoir que tous les textes qui vont suivre ne souffrent, ni de contradiction, ni de divergence. Ils sont rapportés par la grande majorité des rapporteurs, et parmi eux, Boukhari et Mouslim. Nous pouvons donc entamer notre analyse.

---

On constate dans le Hadith rapporté par Muslim que le Prophète demeura **10 ans à la Mecque**, alors que dans celui rapporté par Boukhari il y demeura **13 ans**. Il mourut selon Muslim à l'âge de **60 ans** puisqu'il avait **40 ans** quand il reçut la révélation, ajoutez à cela 10 ans passés à la Mecque puis une **période égale** à Médine ce qui nous donne  $40+10+10= 60$  années. Alors que pour Boukhari, il mourut à l'âge de **63 ans**, il reçut la révélation à **40 ans**, demeura **13 ans** à la Mecque puis vécut **10 ans** à Médine, ce qui nous donne  $40+13+10= 63$  ans.

Le Prophète n'ayant pu mourir à l'âge de 60 ans et à l'âge de 63 ans, conclusion, l'un des deux récits est inexact. A lire « **corrections et interrogations hors série** ».

## ACTE 1 : LA ZAKAT

« Abou Horaira a dit : « quand l'envoyé de Dieu fut mort, que Abou Bakr fut au pouvoir et qu'un certain nombre d'arabes eurent renié leur foi, Omar dit à Abou Bakr : « comment vas-tu combattre ces gens là alors que l'Envoyé de Dieu a dit « j'ai reçu l'ordre de combattre les gens tant qu'ils n'auront pas attesté qu'il n'y a pas d'autres divinités que Dieu, car quiconque a prononcé cette formule a rendu pour moi sa vie et sa fortune inviolable, sauf le cas où il est responsable d'après la loi. En dehors de cela, il n'a de comptes à régler qu'avec Dieu ? » » Par Dieu ! » Répondit Abou Bakr, « je veux combattre quiconque s'est affranchi de la prière et de la dîme, car la dîme est obligatoire pour les biens<sup>16</sup> ».

Omar dit : « Mais comment oses-tu combattre des musulmans alors que le Prophète a dit « j'ai reçu l'ordre de combattre les gens tant qu'ils n'auront pas attesté qu'il n'y a pas d'autres divinités que Dieu, car quiconque a prononcé cette formule a rendu pour moi sa vie et sa fortune inviolable, sauf le cas où il est responsable d'après la loi. En dehors de cela, il n'a de comptes à régler qu'avec Dieu<sup>17</sup> ? ».

«Cependant toutes les tribus arabes envoyèrent des députés vers Abou Bakr, pour lui demander de les dispenser de la dîme. Abou Bakr refusa et ne fit aucune attention aux envoyés. Ceux-ci vinrent trouver Omar et lui dirent : **Parle à Abou Bakr, pour qu'il suspende pendant deux ans, ou un an, la perception de la dîme ; quand toutes ces tribus seront revenues à votre religion, et que les hommes qui se prétendent prophètes auront disparu, alors on pourra exiger la dîme.** Omar parla dans ce sens à Abou Bakr, qui ne répondit pas. Alors Omar dit : **Fais-le, car le Prophète a dit : «On m'a ordonné de combattre les hommes, jusqu'à ce qu'ils prononcent les mots : Il n'y a pas de Dieu en dehors d'Allah et quand ils les auront prononcés, leurs vies et leurs biens seront sacrés pour moi et ils n'ont à compter qu'avec Dieu».** Abou Bakr répliqua : Le Prophète a dit : **«Leurs vies et leurs biens sont sacrés pour moi, sauf en ce qui concerne la loi », et la dîme fait partie de la loi ; s'ils ne l'acquittent pas, leurs vies et leurs biens ne sont plus sacrés.** Puis Abou Bakr ajouta : **«Par Dieu, s'ils me retiennent seulement une genouillère de chameau de ce qu'ils ont donné au Prophète, je leur ferais la guerre<sup>18</sup> ! ».**

Ces récits sont rapportés une multitude de fois dans le sahih de Boukhari, celui de Mouslim et de bien d'autres.

### ANALYSE DU TEXTE :

Que pouvons nous dire de ces textes ? Nous apprenons à la lecture de ces textes, que sitôt le Prophète mort, un certain nombre

---

<sup>16</sup> **Bokhari**

<sup>17</sup> **Bokhari**

<sup>18</sup> Récit rapporté par **Bokhari** tome 1 page 454 & **Tabari**.

de bédouins désirèrent changer les règles établies par le Prophète. Ils souhaitaient accomplir la prière tout en étant dispensé de payer la zakat, ce qui constitue une forme déclarée d'apostasie. Ils allèrent rencontrer Omar afin que ce dernier appuie leur requête auprès d'Abou Bakr, ce que Omar fit. Omar alla donc voir Abou Bakr pour lui proposer ce drôle de marché, Abou Bakr répliqua immédiatement en ces termes : « **Par Dieu ! répondit Abou Bakr, je veux combattre quiconque s'est affranchi de la prière et de la dîme, car la dîme est obligatoire pour les biens** ». Omar lui dit : « **Mais comment oses-tu combattre des musulmans alors que le Prophète a dit « j'ai reçu l'ordre de combattre les gens tant qu'ils n'auront pas attesté qu'il n'y a pas d'autres divinités que Dieu, car quiconque a prononcé cette formule a rendu pour moi sa vie et sa fortune inviolable ! »** ».

Alors, on peut se poser la question suivante : Qui avait raison, Abou Bakr ou Omar ? Puisque Omar avance pour argument, lui aussi, un dit du Prophète censé prouver qu'il a raison ? En réalité, il est très facile de prouver que c'est Abou Bakr qui avait raison. En effet, il suffit d'avoir un minimum de connaissance pour savoir que Dieu dit, je cite : « Après que les mois sacrés expirent, tuez les associateurs où que vous les trouviez. Capturez-les, assiégez-les et guettez-les dans toute embuscade. Si ensuite **ils se repentent, accomplissent la Salât et acquittent la Zakat**, alors laissez-leur la voie libre, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux<sup>19</sup> », « **Mais s'ils se repentent, accomplissent la Salât et acquittent la Zakat**, ils deviendront vos frères en religion. Nous exposons intelligiblement les versets pour des gens qui savent<sup>20</sup> ».

Ces versets confortent très clairement la parole du Prophète qui dit, je cite : « Je suis chargé de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils témoignent qu'il n'y a pas d'autres divinités qu'Allah, **qu'ils s'acquittent de la prière, versent la zakat**, s'ils le font, leurs vies et leurs biens seront préservés. En ce qui concerne leur fond intérieur c'est Dieu qui s'en charge<sup>21</sup> ».

Cette parole du Prophète ressemble certes à celle avancée par Omar comme argument contre la position d'Abou Bakr, néanmoins, le dit du Prophète avancé par Omar est amputé. En effet, il manque les mots suivants « **qu'ils s'acquittent de la prière et versent la zakat** ». Cela, comme nous venons de le voir,

---

<sup>19</sup> Coran 9-5

<sup>20</sup> Coran 9-11

<sup>21</sup> **Bokhari & Mouslim.**

conformément au verset ci-dessus cité.

En conclusion de quoi, la vie et les biens d'un musulman, ne sont pas sacrés uniquement, comme le croyait Omar, après avoir fait profession de foi, mais il lui faut aussi qu'il s'acquitte de la prière et de la zakat, et ce n'est qu'à ces trois conditions : prononcer la profession de foi, accomplir la prière et verser la zakat, que la vie et les biens du musulman deviennent sacrés. Conformément je me répète, à ces versets : « Après que les mois sacrés expirent, tuez les associateurs où que vous les trouviez, capturez-les, assiégez-les et guettez-les dans toute embuscade. Si ensuite **ils se repentent, accomplissent la Salât et acquittent la Zakat**, alors laissez-leur la voie libre, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux», « **Mais s'ils se repentent, accomplissent la Salât et acquittent la Zakat**, ils deviendront vos frères en religion. Nous exposons intelligiblement les versets pour des gens qui savent » et au dit suivant du Prophète: « Je suis chargé de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils témoignent qu'il n'y a pas d'autres divinités qu'Allah, **qu'ils s'acquittent de la prière, versent la zakat**, s'ils le font, leurs vies et leurs biens seront préservés. En ce qui concerne leur fond intérieur c'est Dieu qui s'en charge<sup>22</sup> ».

Mais cela Omar l'ignorait, il ignorait que le vrai dit du Prophète était non pas celui qu'il a avancé comme argument contre la position d'Abou Bakr, mais celui qui impose comme condition préalable pour que la vie et les biens du musulman soient sacrés, la prière et la zakat. Lequel est authentifié comme nous l'avons vu, par le Coran. Omar s'était donc trompé, ce qui bien sûr, peut arriver à tout le monde car seul Allah est infaillible. L'erreur d'Omar fut non seulement qu'il s'appuya sur un dit du prophète incomplet, mais aussi, et il faut le souligner, qu'il ignorait ce qu'il y avait d'écrit dans le Coran, sans quoi, bien entendu, il n'aurait pas fait cette regrettable erreur.

Il ne s'agit bien sûr pas d'aller chercher les erreurs de tel ou tel compagnon, mais de bien comprendre et faire comprendre, que Omar comme le reste de l'humanité, n'est qu'un homme, par conséquent, il peut lui aussi se tromper. Ce qui, contraste considérablement avec l'image que nombres de sectes ont véhiculé d'Omar !

---

<sup>22</sup> **Bokhari & Mouslim.**

D'ailleurs, Omar lui-même reconnut qu'il s'était trompé puisqu'il dit : « **Je compris qu'Abou Bakr avait raison**<sup>23</sup> ».

« **Par Dieu !** » s'écria Omar, **il faut que Dieu ait inspiré Abou Bakr, car je reconnais qu'il a raison**<sup>24</sup> ».

En définitive, nous sommes en droit de nous poser les questions suivantes :

1) Comment *the* savant, « le second prophète » a t'il pu à ce point se tromper et jusqu'à ignorer ce qu'il y avait clairement écrit, et ce plusieurs fois dans le Coran ?

2) Est-ce qu'un grand savant, la référence des savants des musulmans sunnites, peut non seulement ignorer ce qu'a dit le prophète, mais aussi et surtout, ignorer ce qui est écrit explicitement et plusieurs fois dans le Coran ! C'est un peu, à mon sens, comme si l'on disait qu'un chauffeur de taxi parisien chevronné peut ignorer où se trouve l'Arc de Triomphe ou la Tour Eiffel !

Prenez note, car cela nous conduira à éclaircir d'autres points obscurs, que non seulement Omar ignorait, tels les versets suivants :

« Après que les mois sacrés expirent, tuez les associateurs où que vous les trouviez. Capturez-les, assiégez-les et guettez-les dans toute embuscade. Si ensuite **ils se repentent, accomplissent la Salât et acquittent la Zakat**, alors laissez-leur la voie libre, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux», «**Mais s'ils se repentent, accomplissent la Salât et acquittent la Zakat**, ils deviendront vos frères en religion. Nous exposons intelligiblement les versets pour des gens qui savent ».

De même que Omar ignorait aussi cette sentence du Prophète qui dit, je cite : « **Je suis chargé de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils témoignent qu'il n'y a pas d'autres divinités qu'Allah, qu'ils s'acquittent de la prière, versent la zakat, s'ils le font leurs vies et leurs biens seront préservés. En ce qui concerne leur fond intérieur, c'est Dieu qui s'en charge**». Rapporté comme je

---

<sup>23</sup> **Bokhari**

<sup>24</sup> **Bokhari**

lai dit, par Boukhari et Mouslim entre autres.

Ce qui peut, très justement, expliquer, qu'Omar a tout autant pu ignorer les dits suivants du Prophète :

**« Ô fidèles, priez dans vos demeures, car la meilleure prière pour un homme est celle qu'il fait chez lui, à moins qu'il ne s'agisse de la prière canonique »** Mais encore : **« Vous devez faire la prière chez vous, car la meilleure prière pour le fidèle est celle qu'il fait chez lui ; il faut en excepter la prière canonique »**. Ou encore : **« Vous ne cesserez donc pas d'agir comme vous l'avez fait en sorte que je crains que votre faute soit inscrite à votre rencontre. Vous devez faire la prière chez vous, car la meilleure prière pour le fidèle est celle qu'il fait chez lui ; il faut en excepter la prière canonique »**

Ce qui répond donc à la question suivante : **« Mais comment Omar fils de Khatab le savant par excellence, le deuxième Calife de l'islam, le second prophète, aurait-il pu innover et cela en totale contradiction avec les enseignements du prophète sur le sujet des prières dite de Tarawih ? »**, sauf que là il n'y avait plus Abou Bakr pour corriger Omar !

Pour finir, si je puis me permettre, je voudrais émettre l'hypothèse suivante ; imaginez que Abou Bakr n'était déjà plus de ce monde lorsque cette situation s'est présentée ! Omar aurait donc donné une suite favorable à la requête de ces drôles de musulmans, quelles auraient été alors les conséquences à court et à long terme de cette erreur ? DRAMATIQUES ! Tout autant dramatiques que l'innovation des *Tarawih*, mais Dieu merci, Abou Bakr un homme de science, était là pour corriger *the savant*, « le second prophète » !

La catastrophe fut donc, grâce à Dieu et à Abou Bakr, évitée.

Et si Omar qui a vu, entendu, et vécu environ deux décennies avec le Prophète, et qui fut aussi le deuxième Calife, ignorait non seulement cette science pourtant à la portée de tous, à la portée de tous puisque écrite clairement dans le Coran, mais aussi, et comme nous allons le voir, bien d'autres, que penser alors des savants du 21<sup>ème</sup> siècle !

Pour finir, j'aimerais dire qu'il faut savoir que ce fait a été exploité par les chiites lesquels affirment que Abou Bakr a voulu tuer des musulmans innocents, en l'occurrence ces bédouins, au nom, non pas de la loi, la zakat, mais du pouvoir. En concluant par ces mots « *il (Abou Bakr) trouva le prétexte de la zakat pour massacrer des innocents musulmans qui refusaient de payer la zakat parce qu'en réalité, ils ne l'avaient pas reconnu au pouvoir. Et cela en totale contradiction avec la loi de l'Islam qui interdit de tuer un musulman puisque le Prophète a dit ; « Je suis chargé de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils témoignent qu'il n'y a pas d'autres divinités qu'Allah, s'ils le font, leurs vies et leurs biens seront préservés. En ce qui concerne leur fond intérieur c'est Dieu qui s'en charge<sup>25</sup>».*

Ce qui bien sûr, est complétement faux ! Puisque l'auteur a volontairement choisi de prendre le dit du prophète amputé, alors, que bien sur, il savait parfaitement que ce dit était amputé ! Le dit intégral du Prophète, et écrit dans le même livre, au même chapitre, et peut être à la même page, comment pouvait- t-il alors l'ignorer ! Son but était, sans l'ombre d'un doute, de culpabiliser injustement Abou Bakr.

Que l'on soulève des contestations théologiques, l'islam nous le permet, mais porter des coups bas, cela l'islam nous l'interdit formellement.

Ce sont des accusations abjectes, puisque comme nous l'avons vu, Abou Bakr n'a fait que respecter la loi de l'Islam à la lettre. Il fut à mon sens, un savant, un homme pieu, et un respectable compagnon du Prophète.

Tout musulman digne de ce nom, se doit de l'honorer. Même s'il est vrai que la question de sa désignation comme calife, a non seulement entaché sa réputation, mais a suscité et suscite encore, de nombreuses controverses, et cela dans les rangs même des sunnites.

J'y reviendrai si Allah le veut, dans un prochain texte, et on verra là encore, que Omar a joué un rôle fort néfaste.

Je poursuis.

---

<sup>25</sup> « **Comment j'ai été guidé** » Tijani (voir corrections sur le site : La Lanterne. Rubrique correction en ligne)

*Abordons à présent et si vous le voulez bien, l'acte 2, lequel renferme la deuxième erreur, en tout cas, supposée d'Omar fils de Khattab. Je dis bien, supposée, parce que je crois qu'il ne m'appartient pas de trancher seul cette question, même si je pense qu'elle est parfaitement et clairement fondée.*

*Si la première erreur ci-dessus citée, aurait eu inévitablement, pour conséquence au cas où Abou Bakr n'aurait pas été là pour corriger Omar, au mieux de voir l'obligation du versement de la Zakat, comme étant une taxe possiblement suspensive, au pire, comme étant une taxe facultative. Puisque selon ce que croyait Omar, on pouvait garder son statut de musulman tout en étant dispensé si on le souhaitait, de ne pas payer provisoirement la Zakat. Dieu merci, Abou Bakr était là pour corriger Omar, et nous lui en sommes très reconnaissants.*

*Cette innovation qui aurait été introduite dans le corps de l'islam, aurait permis à chaque « musulman » de s'abstenir de verser la Zakat, ou de la verser uniquement lorsque cela, pour n'exagérer que très peu, lui chante ! La encore, on aurait dit comme on l'a dit pour la prière des Tarawih ; « **Mais comment Omar fils de Khattab le savant par excellence, le deuxième Calife de l'Islam, « le second prophète**<sup>26</sup>, aurait-il pu innover et cela en totale contradiction avec les enseignements du Prophète ? »*

*Et le tort aurait été là- aussi, sans aucun doute, jeté, non pas sur Omar, puisque Omar, the savant ne peut se tromper, mais sur celui ou celle qui ose critiquer Omar ! Bien que Omar lui-même ait fini par reconnaître son erreur, tout comme il a reconnu que c'était lui qui avait institué la prière dite de Tarawih. Mais d'autres, ceux qui non rien compris à l'Islam, lesquels adhèrent non pas à l'Islam, mais à un courant de pensée de l'Islam, tentent à tout prix de le disculper ! Et parfois le prix est très élevé, puisque ces aveugles défenseurs, se rendent coupables du crime de la calomnie et profèrent souvent au nom de la défense de leur courant de pensée, des injures à l'adresse d'autres musulmans qui ne pensent pas comme eux.*

*Nous n'avons pourtant d'autre choix que celui de nous résigner, puisque cela a été prédit par le Prophète !*

*L'erreur que nous allons à présent évoquer, aurait eu, elle aussi et sans le moindre doute, des conséquences très néfastes. Puisque là-*

---

<sup>26</sup> En effet, le prophète aurait dit ; « **S' il devait y avoir un prophète après moi, cela aurait été Omar fils de Khattab** » Ahmed ibn Hanbal.

*aussi, les musulmans dits sunnites, auront appliqué cette « sunna » en croyant sincèrement qu'elle vient du Prophète. Et cela aurait donc duré jusqu'à la fin des temps. Nous aurions donc glissé doucement mais sûrement vers l'hérésie, laquelle nous aurait conduit à suivre non pas seulement et uniquement la Sunna du Prophète, mais aussi les innovations d'Omar lesquelles contredisent parfois, complètement les enseignements du Prophète ! Comme cela a été clairement prouvé au sujet des Tarawih et à présent de la Zakat.*

*Je disais précédemment, et je le confirme à présent, qu'il s'agit bien d'un culte de la personnalité. Puisque des lors que vous ouvrez la bouche pour dire, mais Omar...on vous interrompt immédiatement en vous regardant de travers ! Exactement comme si vous parliez de Dieu lui-même ou de son Prophète !*

*Or, Dieu et au dessus des prophètes, et les prophètes au dessus des hommes, et nul homme naît au dessus d'un autre, par conséquent, nul n'est à l'abri ni d'erreurs, ni de péchés.*

*Revenons à présent, à la deuxième erreur qu'Omar a commise.*

*Je vous laisse découvrir ces textes.*

## ACTE 2 : LES PLEURS

« ‘Omar frappait à coup de bâton ceux qui pleuraient ; il leur jetait des pierres et leur fourrait de la terre dans la bouche<sup>27</sup> ».

« ‘Omar expulsa la sœur d’Abou Bakr lorsqu’elle se lamenta<sup>28</sup> »

« A propos de la mort de son frère ; il la frappa même de sa cravache<sup>29</sup> ».

A travers ces récits qui ne sont que ceux rapportés par Boukhari, on apprend qu’Omar n’hésitait pas à brutaliser, voire frapper, toute personne qui pleurait sur un défunt. Cela conformément, en tout cas le croyait-il, aux enseignements du Prophète, mais là encore, *the* savant se trompait radicalement, voyez pourquoi :

Anas a dit : « Nous assistions aux funérailles de la fille de l’Envoyé de Dieu. Il était assis sur le bord de la tombe et je vis **les larmes couler de ses yeux**<sup>30</sup> ».

Anas ben Mâlik a dit : « Nous entrâmes avec l’Envoyé de Dieu chez Abou Saïf, le forgeron, père nourricier de Ibrâhîm ; Mohamed prit Ibrâhîm, l’embrassa et le flaira. Plus tard nous entrâmes encore chez Abou Saïf au moment où Ibrâhîm rendait le dernier soupir. **Les yeux du Prophète se mirent à répandre des larmes**, et comme ‘Abderrahman ibn ‘Awf lui disait : « Toi aussi, ô Envoyé de Dieu ! » Il répondit : « O Ibn ‘Awf, c’est un effet de la compassion. » Puis, ses larmes se remettant à couler, il ajouta : « **Les yeux pleurent et le cœur est triste ; mais nous ne disons rien qui ne puisse être agréable au Seigneur. Ô Ibrâhîm, nous sommes affligés d’être séparés de toi**<sup>31</sup> ».

‘Abdallah ben ‘Omar a dit : “Sa’d ben ‘Odâda était malade. Le Prophète vint lui rendre visite accompagné de ‘Abderrahman ben ‘Awf, de Sa’d ben Abou-Waqqâs et de ‘Abdallah ben Mas’oud. Lorsqu’il entra

---

<sup>27</sup> Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 1» **El Bokhâri** Titre XXIII : « Des funérailles» ; Chapitre XLV : «Du fait de verser des pleurs auprès d’un malade »; hadith n°1 ; (page 421)

<sup>28</sup> **Sahih Bokhari**

<sup>29</sup> **Sahih Bokhari**

<sup>30</sup> Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 1» **El Bokhâri**, Titre XXIII : « Des funérailles» ; Chapitre LXXII : «De celui qui peut entrer dans la tombe d’une femme »; hadith n°1 ; (page 432)

<sup>31</sup> Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 1» **El Bokhâri**, Titre XXIII : « Des funérailles» ; Chapitre XLIV ; hadith n°1 ; (page 421)

et vit Ibn 'Obâda entouré de toute sa famille. « Tout est-il donc fini ? demanda-t-il – Non, ô Envoyé de Dieu, lui répondit-on. » **Alors le Prophète se mit à pleurer, ce que voyant les assistants, tous se mirent à pleurer.** Ensuite il reprit : « Vous entendez bien ? Dieu ne châtiara pas ni pour les larmes que versent les yeux, ni pour la tristesse du cœur. Mais Il châtiara ou sera indulgent suivant l'usage que l'on aura fait de ceci –et ce disant il désignait la langue<sup>32</sup> ».

A travers ces récits, on constate très clairement, que le Prophète a pleuré la mort de son fils *Ibrâhîm* et de sa fille *Omm-Kelthoum*. Si donc on suit le « savoir » de Omar et celui de toutes celles et ceux qui pensent comme Omar, le Prophète était donc en violation avec les enseignements de sa propre Sunna, il méritait donc, à sont tour et comme les autres, de se faire brutaliser, voire frapper !!! Puisque selon ce que veulent nous faire croire nos frères de tel ou tel courant de pensée, Omar ne peut innover ou gravement se tromper, la preuve encore une fois, que si !

Absurde bien sur ! Il est évident que Omar était dans, et une fois de plus, l'erreur, et il le fut jusqu'à la fin de sa vie, lisons ce qui va suivre :

« Plus tard, lorsque 'Omar fut mortellement frappé, Sohaïb entra en pleurant et en criant : « Ah ! Frère ! Ah ! Ami ! – Ô Sohaïb, est-ce pour moi que tu pleures ? demanda 'Omar ; or l'Envoyé de Dieu a dit : Le mort sera châtié pour partie des lamentations auxquelles se livrera sa famille à cause de lui. » Après la mort de 'Omar, je rapportai ces paroles à 'Aïcha qui me dit : « **Dieu fasse miséricorde à 'Omar ! Mais, par Dieu ! L'Envoyé de Dieu n'a pas enseigné que Dieu châtierait le croyant à cause des pleurs que verserait sur lui sa famille ; il a simplement dit que Dieu accroîtrait le châtiment du mécréant à cause des pleurs versées sur lui par sa famille. Et elle ajouta : « Qu'il vous suffise de tenir compte de ces mots du Coran : « Aucune âme, chargée de son fardeau, n'aura à supporter le fardeau d'autrui (sourate xxxv, verset 19). Et, alors, Ibn Abbâs ajouta : « C'est Dieu qui fait rire et qui fait pleurer<sup>33</sup> ».**

Bien évidemment, un mort ne peut être tenu pour responsable des pleurs ou de toutes autres choses que peut faire un vivant ! Contrairement, à ce que croyait Omar lorsqu'il dit : « **Le mort sera**

---

<sup>32</sup> Sahih **Bokhari**

<sup>33</sup> Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 1» **El Bokhâri**, Titre XXIII : « Des funérailles » ; Chapitre XXXIII ; hadith n°3 ; (page 416) et Mouslim tome 1 page 248

**châtié à cause des lamentations du vivant<sup>34</sup> ». Comment peut-on en effet, rendre responsable un mort de ce que peuvent faire les vivants ! Puisque tout le monde sait, que des lors que la personne décède, le livre de ses actions bonnes et mauvaises, se referme.**

**Conclusion** : Il est donc très clairement prouvé que Omar se trompait sur la question des pleurs. Cela est prouvé non seulement par le fait que le Prophète lui-même a pleuré, et je ne crois pas que le Prophète avait des leçons à recevoir de qui que ce soit, même pas d'Omar ! Cette phrase s'adresse à ceux et celles qui croient selon ce que l'on leur a appris, que Omar avait le pouvoir extraordinaire de corriger, et donc de rappeler à l'ordre le Prophète ! Mais aussi à la lecture du texte, dans lequel Aïcha (que Dieu soit satisfait d'elle) a très bien corrigé Omar. Même si nous n'avions pas besoin de cette remarquable correction de notre mère Aïcha, puisque l'on sait que le Prophète avait par le passé, pleuré sur le corps de son fils *Ibrâhîm* et de sa fille *Omm-Kelthoum*, la femme d'*Othmân*. Mais il faut croire que c'était Omar l'ignorait, tout comme il ignorait le sujet de la zakat, tout comme il ignorait les propos du Prophète au sujet de la prière dite de *Tarawih*, tout comme il ignorait beaucoup de choses...

Nous sommes là encore, et sans aucun doute possible, face à une erreur d'Omar, laquelle a eu pour conséquence, entre autres, qu'au moins une personne a pris des coups pour rien<sup>35</sup> ! Alors, là encore on est en droit de se poser les questions suivantes :

- Est-ce qu'un savant, le « père » des savants, en tout cas pour les néo-sunnites, *the* savant, peut-il se tromper à ce point ?

- Est-ce qu'il n'est pas périlleux de désigner Omar comme un « second prophète » si le « second prophète » se trompe à ce point ? Car à compétence comparée, Ali par exemple, était mieux placé pour revêtir la tenue de second prophète ou d'autres, comme Abou Bakr !

L'ignorance d'Omar sur la question des propos du Prophète qui dit : « Je suis chargé de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils

---

<sup>34</sup> Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 1» **El Bokhâri**, Titre XXIII : « Des funérailles» ; Chapitre XXXIII ; hadith n°4 ; (page 417)

<sup>35</sup> « A propos de la mort de son frère ; il la frappa même de sa cravache ».

témoignent qu'il n'y a pas d'autres divinités qu'Allah, **qu'ils s'acquittent de la prière, versent la zakat**, s'ils le font, leurs vies et leurs biens seront préservés. En ce qui concerne leur fond intérieur c'est Dieu qui s'en charge<sup>36</sup> ». Ainsi, que sur son ignorance sur le fait que le Prophète avait comme nous l'avons vu, pleuré sur son fils *Ibrahim* et sa fille *Oum Kelthoum*, explique très sûrement, son ignorance sur les hadiths suivants, et par la même occasion, explique, très probablement, comment Omar a-t-il pu instituer une nouvelle prière, les *Tarawih*, et cela en totale contradiction avec ces dits prophétiques : « *ô fidèles, priez dans vos demeures, car la meilleure prière pour un homme est celle qu'il fait chez lui, à moins qu'il ne s'agisse de la prière canonique*<sup>37</sup> » Mais encore ; « *Vous devez faire la prière chez vous, car la meilleure prière pour le fidèle est celle qu'il fait chez lui ; il faut en excepter la prière canonique*<sup>38</sup> ». *Vous devez faire la prière chez vous, car la meilleure prière pour le fidèle est celle qu'il fait chez lui ; il faut en excepter la prière canonique*<sup>39</sup> ». Hadiths, comme je l'ai dit, qu'il devait ignorer, comme il ignora nombres d'autres dits du Prophète.

Lesquels on conduit à ce que l'on sait !

Alors pour celle et ceux qui se posent encore la question suivante : « *Mais comment Omar fils de Khattab le savant par excellence, le deuxième Calife de l'Islam, « le second prophète*<sup>40</sup>, *aurait-il pu innover et cela en totale contradiction avec les enseignements du prophète sur le sujet des prières dites de Tarawih ?* ». La réponse est, à la lecture de l'acte 1 et 2, je crois, plus qu'évidente ! Sinon pour les rois du scepticisme et de la conjecture ambiante, j'ai aussi et encore ce texte pour eux ; « Omar dit : « **Comment ai-je pu ignorer cette injonction de l'Envoyé de**

---

<sup>36</sup> Récit rapporté par le Sahih de **Bokhari** & celui de **Mousslim**.

<sup>37</sup> Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 4» **El Bokhâri** ; Titre LXXVIII: «*De l'éducation*» ; Chapitre LXXV : «*De la colère et de la sévérité qui sont permises quand il s'agit des ordres de Dieu*» hadith n°5; (page 178).

<sup>38</sup> Sahih **Bokhari**

<sup>39</sup> **El Bokhâri** Titre LXXVIII: «*De l'éducation*» ; Chapitre LXXV: «*De la colère et de la sévérité qui sont permises quand il s'agit des ordres de Dieu* »; hadith n°5; (page 178)

<sup>40</sup> En effet, le prophète aurait dit ; « ***S' il devait y avoir un prophète après, cela aurait été Omar*** » Ahmed ibn Hanbal.

Dieu ? Il faut que j'aie été à ce moment occupé par quelque transaction sur le marché<sup>41</sup> ».

Alors pour celles et ceux qui suivent Omar plus qu'ils ne suivent le Prophète, continuez alors de faire les *Tarawih*, d'autoriser toute personne à ne pas, si elle le souhaite, verser la zakat, et taper sur toute personne sur laquelle vous voyez une larme couler sur ses joues !

J'aimerais avant de clore ce chapitre, vous dire qu'il existe sur ce sujet de même que sur l'appel de la prière, une incroyable et bien étrange controverse. J'aurais aimé la soulever ici, étant néanmoins un sujet, non seulement différent, mais aussi important, je préfère, et cela dans l'intérêt de la compréhension du dit sujet, aborder la question indépendamment.

Je poursuis.

---

<sup>41</sup> Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 2» **El Bokhâri**, Titre XXXIV : «Des ventes» ; Chapitre IX : «Du fait d'aller au dehors pour faire commerce» ; hadith n°1; (page 8)

## ACTE 3 : LE SANG

Je vous laisse découvrir ces textes, nous les commenterons après.

'Ali a dit : « L'Envoyé de Dieu nous expédia, Ez-Zobaïr, El-Miqdâd et moi, en nous disant : « Marchez jusqu'à ce que vous arriviez à Raudet-Khâk ; là vous trouverez une femme en palanquin, ayant une lettre que vous lui prendrez » Nous partîmes en prenant nos chevaux, et arrivâmes à Er-Rauda où nous trouvâmes la femme en palanquin. « Donne-nous la lettre, lui dîmes nous. – Je n'ai pas de lettre sur moi, répondit-elle. – Tu vas nous remettre cette lettre, reprîmes-nous, sinon nous te dépouillons de tes vêtements. » Alors elle tira la lettre d'une tresse de ses cheveux. Nous apportâmes cette lettre à l'Envoyé de Dieu ; or cette lettre était adressée à Hâtib-ben-Balta'a à des polythéistes pour leur faire connaître certains projets de l'Envoyé. « Ô Hâtib, dit l'Envoyé de Dieu, que signifie ceci ? – O Envoyé de Dieu, répondit-il, ne te hâte pas d'agir contre moi. J'étais un homme lié aux Qoraïch, qui disent que j'étais leur allié, mais non des plus marquants. Tous les Mohâdjir qui sont avec toi ont des parents (à la Mecque) pour protéger leurs familles et leurs biens ; n'ayant pas (parmi les Mecquois) les mêmes relations de parenté, j'ai voulu me créer chez eux un titre à la protection de mes parents. Je n'ai pas agi ainsi pour renier ma religion, ni pour marquer ma sympathie pour l'infidélité, après avoir embrassé l'islamisme. – Ne pensez-vous pas qu'il a dit vrai ? demanda l'Envoyé de Dieu. – **Ô Envoyé de Dieu, s'écria 'Omar, laisse-moi trancher la tête de cet hypocrite. – Cet homme, reprit le Prophète, était présent à Badr et qui te dit que Dieu n'aura pas des égards pour ceux qui ont assisté à Badr<sup>42</sup> ?** »

Sofyân rapporte qu'il a appris le hadîts de 'Amr ben Dînar lui-même, 'Amr ayant dit : « J'ai entendu Djâbir ben 'Abdallah faire le récit suivant : « Nous étions en expédition. Un homme des Mohâdjir frappa de la main un homme des Ansâr qui s'écria : « A moi les Ansâr ! » De son côté le Mohâdjir poussa le cri : « A moi les Mohâdjir ! » Le Prophète ayant entendu ces appels, demanda ce que cela signifiait : « C'est, lui répondit-on, un homme des Mohâdjir qui a frappé de la main un homme des Ansâr, et celui-ci a crié : « A moi les Ansâr ! » De son côté le Mohâdjir a crié : « A moi les Mohâdjir ! ». – N'usez pas de telles paroles, dit le Prophète, ce sont de vilaines paroles ». Djâbir ajouta : « Lorsque le Prophète arriva à Médine, les Ansâr étaient les plus nombreux ; plus tard ce furent les Mohâdjir qui l'emportèrent en nombre. Alors, 'Abdallah ben Obayy dit : « Ont-ils répondu à ces appels ? Par Dieu ! Si nous revenons à Médine le plus noble de nous deux en chassera le plus vil ». 'Omar ben El-Khattâb s'écria alors : « **Ô Envoyé de Dieu, laisse-moi trancher la tête de cet hypocrite.** – Non, laisse-le, répondit le Prophète, il ne faut pas qu'on puisse raconter que Mohammad tue ses compagnons<sup>43</sup> ».

---

<sup>42</sup> Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 3» **El Bokhâri**, Titre LXIV : « Des expéditions militaires »; chapitre XLVI : «De l'expédition de la Mecque et de la missive qu'envoya Hâtib-ben-Abou-Balta'a aux habitants de la Mecque pour les prévenir de l'expédition dirigée contre eux »; hadith n°1 ; (page 176)

<sup>43</sup> Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 3» **El Bokhâri** Titre LXV: «De l'interprétation du Coran» ; Sourate LXIII: «Les hypocrites» - Chapitre VIII

Abou Sa'd El-Khodri a dit : « Tandis que nous étions auprès de l'Envoyé de Dieu, qui faisait le partage, ont vit arriver Dzou'l Khaouiser, qui était un homme des Benou-Temîm. « Ô Envoyé de Dieu, s'écria cet homme, sois équitable. – Mais, malheureux ! répondit le Prophète, qui donc serait équitable, si moi je ne le suis pas, car je serais déçu et perdu si je n'avais pas été équitable. – **Envoyé de Dieu, s'écria 'Omar, un mot de toi et je lui tranche la tête. – Laisse le, reprit le Prophète** ; il a des compagnons avec lesquels vous dédaignerez de prier et de jeûner. Ils récitent le Coran du haut des lèvres ; ils sortiront précipitamment de la religion, telle la flèche qui perce de part en part. si on regarde la pointe de cette flèche, on n'y trouve rien ; si on regarde ses ligaments, on n'y trouvera rien : si on regarde son bois, on n'y trouvera rien ; si on regarde la barbelure, on n'y trouve rien. C'est que la flèche a devancé les humeurs et le sang<sup>44</sup> ».

Ibn 'Omar rapporte que 'Omar se rendit avec le Prophète et un groupe de musulmans du côté de l'endroit où se trouvait Ibn Sayyâd. Ils le trouvèrent en train de jouer avec d'autres enfants près du château des Benou Moghâla. A cette époque, Ibn Sayyâd approchait de l'âge de la puberté. Il ne s'aperçut de l'arrivée du Prophète que lorsque celui-ci, l'ayant touché de la main, lui dit : « Confesses-tu que je suis l'Envoyé de Dieu ? » Ibn Sayyâd le regarda et lui répondit : « Je confesse que tu es l'envoyé des illettrés. » Puis il ajouta en s'adressant au Prophète : « Et toi, confesses-tu que je suis l'Envoyé de Dieu ? » Alors, sans insister davantage, le Prophète reprit : « Je crois en Dieu et en ses Messagers. Mais toi, quelles visions as-tu ? – J'en ai de vraies et de mensongères, répartit Ibn Sayyâd. – C'est que pour toi, riposta le Prophète, on embrouille les choses. Eh ! Bien, je pense en moi-même à une chose que je te cache. –C'est la fum... (ée), dit Ibn Sayyâd. –Assez ! s'écria le Prophète, ne cherche pas à faire ce qui est au-dessus de tes forces ! » **'Omar dit alors : « Ô Envoyé de Dieu, laisse moi lui trancher la tête.** –S'il est celui que je crois, répliqua l'Envoyé de Dieu, personne ne saurait avoir de pouvoir sur lui ; et s'il n'est pas celui que je crois, il n'y aura pour toi aucun avantage à l'avoir tué».

#### **ANALYSE :**

Quelle conclusion pouvons-nous tirer des ces textes ?

Nous apprenons que Omar a failli décapiter quatre innocents, je dis innocents, puisque le Prophète a refusé que ces personnes soient mises à mort, c'est donc qu'il a estimé qu'elles ne méritaient pas la peine capitale proposée par Omar, ni aucun autre châtiment. A chaque fois, le Prophète l'en dissuada, ce qui souligne aussi très nettement la grande différence de jugement entre le Prophète et le futur Calife.

---

<sup>44</sup> Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 2» **El Bokhâri**, titre LXI : «Les fastes» ; Chapitre XXV: «Des signes de la prophétie relatifs à l'Islâm»; hadith n°36 ; (page 568)

On peut aussi se demander, à quoi se référait Omar pour vouloir tuer ces quatre personnes lesquelles de toute évidence, ne méritaient pas la peine capitale ! Sûrement pas au Coran ou à la Sunna, puisque le Prophète a interdit à Omar de tuer ces quatre personnes, lesquelles aux yeux de Omar, avaient, chacune d'elle, commis quatre crimes différents, dont chacun d'eux méritait, toujours selon Omar, la peine capitale ! Alors qu'aux yeux du Prophète, aucune d'elle ne méritait le châtement proposé par Omar, ni aucun autre châtement d'ailleurs ! Ce qui est extraordinaire, est que Omar après s'être heurté à un premier refus du Prophète, continue, à un autre endroit et à un autre moment, à l'encontre d'une autre personne, une deuxième, puis une troisième, puis une quatrième fois ! Et à chaque fois le Prophète dit « **NON** ».

Quatre oppositions du Prophète, on en conviendra, ça fait un peu beaucoup surtout pour un savant !

Décidément, il semblerait qu'Omar voulait à tout prix tuer quelqu'un, et constatons-le, toujours un innocent ! Dieu merci, le Prophète était là pour le stopper, comme Abou Bakr le stoppa sur la question de la zakat (question 1), et comme Aïcha le corrigea sur la question des pleurs (question 2).

De plus, on aimerait bien voir Omar appliqué à sa propre personne, son zèle pour la « justice » ! Or, lorsque l'on apprend ce qui va suivre, on se demande bien où est passé ce zèle ! En effet, Omar souhaite décapiter ces personnes en raison de leur irrespect à l'égard du Prophète, ce qui est compréhensible, mais dans ce cas, et selon cette même logique, pourquoi Omar se permet-il, et je pèse mes mots, bien pire !

De plus, on aimerait bien savoir comment, celles et ceux qui voient en Omar un excellent savant, *the* savant, la référence en matière de justice et de piété, pourraient-ils nous expliquer, théologiquement, non seulement ce que l'on a vu, mais aussi ce que l'on verra au chapitre « *La famille du Prophète humiliée et déconsidérée* », tout en étant en harmonie avec les dits du Prophète, le Coran, et avec son propre comportement à l'encontre d'autres personnes !

A travers ce chapitre ainsi que d'autres, on ne pourra, malheureusement, que constater, qu'Omar n'hésite pas à être très dur et parfois injuste à l'égard des autres, et parfois, il se permet pire !

A présent, la question qui se pose et s'impose, est la suivante : Est-ce qu'un savant, un vrai savant, *the* savant, peut être, à ce point désavoué ?

Je poursuis.

## ACTE 4 : DEUX POIDS, DEUX MESURES !

Là encore, prenons d'abord connaissance de ces textes, nous les commenterons ensuite.

Es Sâïb ben Yezîd a dit : « J'étais debout dans la mosquée lorsque quelqu'un me lança un caillou. Je regardais et vis 'Omar ben Al-Khattâb qui me dit : « **Va et amène-moi ces deux individus.** » Je les lui amenais : « **Qui êtes-vous ? – d'où êtes-vous ?** – leur demanda-t-il. – Nous sommes des gens de Et-Taïf, répondirent-ils. – **Si**, reprit-il, **vous avez été des gens de la ville, je vous aurais fustigés, car vous élevez la voix dans la mosquée de l'Envoyé de Dieu**<sup>45</sup> ».

El Misouar ben Makhrama et Aderrahman ben 'Abd El-Qâri rapportent qu'ils ont entendu 'Omar ben El-Khattâb dire : « J'ai entendu Hichâm ben Hâkim réciter la sourate « la Distinction », du vivant de l'Envoyé de Dieu. Je l'écoutais avec attention et m'aperçus qu'il prononçait nombre de lettres autrement que ne les avait prononcées l'Envoyé de Dieu. **Je fus sur le point de l'arracher de sa prière, mais je pris patience jusqu'au moment où il eut accompli la salutation finale ; alors je le saisis par son manteau et lui dis : « Qui t'a fait réciter cette sourate de la façon dont je viens de t'entendre le faire ? – C'est, me répondit-il l'Envoyé de Dieu qui me l'a fait réciter ainsi. – Tu mens**, repris-je, l'Envoyé de Dieu me l'a fait réciter d'une autre façon que toi ». Alors je l'emmenais chez l'Envoyé de Dieu et dis : « Je viens d'entendre cet homme réciter la sourate « la Distinction » avec des prononciations que tu ne m'as pas fait dire. – **Lâche-le**, répliqua l'Envoyé de Dieu ». Puis il ajouta : « Récite, ô Hichâm ». Celui-ci ayant récité de la façon dont il avait entendu réciter, l'Envoyé de Dieu dit : « **C'est ainsi que cette sourate a été révélée** ». Ensuite, s'adressant à 'Omar, il lui dit de réciter, et 'Omar récita de la même façon que moi. « C'est ainsi, reprit l'Envoyé de Dieu que le Coran a été révélé ; il a été révélé avec sept variantes de lectures. Employez celle qui vous est la plus commode<sup>46</sup> ».

Ces deux textes ne peuvent que nous conduire à saluer les interventions « hyper pieuses » d'Omar ! Mais en réalité et après une étude plus approfondie, nous sommes amenés à nous poser quelques questions.

En effet, en ce qui concerne le deuxième texte ci-dessus cité, on se rend compte qu'une fois encore, Omar s'est non seulement trompé, mais qu'en plus, il n'a pas hésité à malmener et à accuser Hicham ben Hakim de mentir : « **Tu mens** », lui dit-il,

---

<sup>45</sup> Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 1» (El Bokhâri, Titre VIII: «De la prière » ; Chapitre LXXXIII : «Du fait d'élever la voix dans les mosquées»; hadith n° 1; (page 171)]

<sup>46</sup> Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 3» (El Bokhâri, Titre LXVI: «Des mérites du Coran » ; Chapitre V : «Le coran a été révélé avec sept variantes de lecture»; hadith n°2; (page 524)

« **l'Envoyé de Dieu me l'a fait réciter d'une autre façon que toi** ». Une fois arrivé devant le Prophète, ce dernier demande à Omar de commencer par le lâcher : « **Lâche-le** », répliqua l'Envoyé de Dieu ». Puis il ajouta : « Récite, ô Hichâm ». Celui-ci ayant récité de la façon dont il avait entendu réciter, l'Envoyé de Dieu dit : « **C'est ainsi que cette sourate a été révélée** ».

Ainsi, non seulement Omar se trompe une fois de plus, puisque Hicham contrairement à ce que croyait Omar, a correctement récité le Coran, mais Omar n'hésite pas à malmenager violemment un musulman sans aucune raison, ni à accuser un frère de menteur, alors qu'à l'évidence, c'est Omar qui une fois de plus, fait fausse route et avait faux sur toute la ligne !

Les deux exemples ci-dessus cités auraient pu en l'absence des textes qui vont suivre, illustrer la piété et la justice d'Omar, puisque dans le premier texte, Omar menace de flageller deux hommes uniquement parce qu'ils avaient élevé la voix dans la mosquée du Prophète, et le second texte, parce qu'un musulman lit le Coran en ne respectant pas, le croyait-il, les normes de la récitation. Mais comment alors Omar considèrera-t-il un homme qui agit comme ce qui suit :

Ibn 'Abbâs a dit : « Lorsque l'Envoyé de Dieu fut à l'agonie, il y avait dans sa chambre des personnages, entre autres 'Omar ben El-Khattâb. Le Prophète dit : « Qu'on m'apporte de quoi vous écrire un texte grâce auquel vous ne pourrez vous égarer dorénavant. – **Le Prophète, s'écria 'Omar, est dominé par la souffrance. Vous avez le Coran, et le livre de Dieu nous suffit.** » Les personnes présentes ne furent pas toutes de cet avis et une discussion s'engagea, les uns disant qu'il fallait apporter au Prophète de quoi écrire le texte grâce auquel on ne pourrait s'égarer dorénavant ; les autres s'en tenant aux paroles de 'Omar. Le bruit de cette discussion auprès du Prophète devint si vif que l'Envoyé de Dieu s'écria : « Allez-vous en ! » Et, ajoute 'Obaïd-Allah, disait : « Quel malheur ! Quel irréparable malheur ! Que ces discussions et ces cris aient empêché l'Envoyé de Dieu de leur écrire ce texte<sup>47</sup>. »

Ainsi, Omar menace de flageller des hommes parce qu'ils ont élevé la voix dans la mosquée du Prophète, mais lui, s'oppose carrément et radicalement au Prophète en lui désobéissant ouvertement ! Où est donc passée la justice et la piété d'Omar qu'il avait eue pour les deux hommes et contre le pauvre Hicham

---

<sup>47</sup> **El Bokhâri**, Tome 4 Titre LXXV : «Des malades» ; Chapitre XVII (page 58). Mais aussi **Mousslim, Ahmed ibn Hanbal** et bien d'autres.

qui s'est vu malmené et accusé à tort de menteur, ce qui est fort blessant pour un musulman !

De plus, il faut retenir à l'encontre d'Omar une circonstance aggravante, en effet, il avait déjà par le passé été rappelé à l'ordre par Allah directement:

Ibn-Abou-Molaïka a dit : « Peu s'en est fallu que les deux meilleurs (des musulmans), Abou Bakr et Omar, ne périssent pour avoir trop élevé la voix en présence du prophète, lorsque la députation des Benou-Temim vint le trouver. L'un d'eux (Omar) indiquait El-Aqra (comme chef), tandis que le second (Abou Bakr) désignait un autre personnage dont le Rawi a oublié le nom. « C'est uniquement pour me contrarier que tu parles ainsi, s'écria Abou Bakr, en s'adressant à Omar. Et comme ils élevaient tous les deux la voix à ce sujet, Dieu révéla ce verset : « O vous qui croyez, n'élevez pas la voix... ». **Depuis cette révélation, Omar ne disait rien à l'envoyé de Dieu avant que celui-ci ne l'eut interrogé<sup>48</sup>** ».

Il faut croire que non ! Puisqu'il a récidivé notamment et de façon encore plus grave, le jour de l'agonie du Prophète, quand il répliqua « **non ! Nous avons le livre de Dieu il nous suffit !** ». Ce qui contraria fortement le Prophète qui leur demanda de sortir.

En conclusion de quoi, nous sommes en droit de nous poser la question suivante : De quelle justice et piété parle-t-on ? Ce qui est valable pour les uns, ne doit-il pas aussi être valable pour les autres, pour tous les autres ! Il faut croire que non !

Deux hommes pour à peine avoir élevé la voix dans la mosquée du Prophète, sont menacés de flagellation alors qu'aucune loi ne le permet, mais Omar lui se permet de désobéir ouvertement au prophète bien qu'il avait été, par le passé, menacé par Allah, sous peine de voir ses œuvres annulées, de ne pas lever la voix devant le Prophète, il fit pire, puisqu'il leva la voix sur le Prophète et lui désobéi ouvertement ! Où est donc la justice d'Omar ! Où est donc la piété d'Omar !

Hicham qui comme on l'a vu, s'est vu malmené et accusé de menteur par Omar, alors que Hicham n'avait ni menti, et n'avait commis contrairement à ce que croyais Omar, aucune faute ! Le

---

<sup>48</sup> **Bokhari** tome 3 page 450.

pauvre Hicham, fut néanmoins malmené et accusé de mensonge au nom de la « piété » et de la « justice » débordante d'Omar. Mais dans ce cas, et au nom de cette même piété et justice, pourquoi Omar se permet de désobéir clairement au Prophète le jour du jeudi, bien qu'il avait été comme nous l'avons vu déjà par le passé, averti par Allah de ne pas lever la voix devant le prophète sous peine de voir ses œuvres annulées !

Est-ce que le fait de s'appeler Omar nous rend intouchable et incritiquable !

Est-ce cela la justice si chère à l'Islam !

Est-ce cela la morale de l'Islam !

Est-ce cela l'héritage du prophète !

Non seulement Omar récidiva, mais pire encore, il ne se contenta plus d'élever sa voix devant le Prophète, mais contre le Prophète lorsqu'il dit « **Le Prophète, s'écria 'Omar, est dominé par la souffrance. Vous avez le Coran, et le livre de Dieu nous suffit** ». En conséquence de quoi, ne donnez rien au Prophète, qu'il garde son écrit pour lui, nous on a le Coran et on n'a besoin de rien d'autre ! Et d'ailleurs, je sais, moi Omar, mieux que le Prophète ce dont les musulmans ont besoin !!! Et le pire, c'est qu'il a trouvé des partisans qui l'ont suivi !!! Puisque l'on apprend que : « **les uns disant qu'il fallait apporter au Prophète de quoi écrire le texte grâce auquel on ne pourrait s'égarer dorénavant ; les autres s'en tenant aux paroles de 'Omar**<sup>49</sup> »

En conclusion de quoi, on ne peut que se rendre compte que la justice et la piété si légendaires d'Omar sont pour le moins suspectes ! Et que cela plaise ou non, aux différentes sectes dont le savoir ne repose sur rien ou pas grand-chose, en tous cas sûrement pas sur les livres de sources, tel que Boukhari, Mouslim et autres !

Je poursuis.

---

<sup>49</sup> Sahih de **Bokhari**

## ACTE 5 : LE JOUR DU JEUDI

Ibn 'Abbâs a dit : « Lorsque le Prophète fut à l'agonie, nombre d'hommes parmi lesquels figurait 'Omar ibn El-Khattâb se trouvaient dans la pièce. « Venez, s'écria le Prophète, je vais vous tracer un écrit qui vous permettra de ne plus vous égarer à l'avenir. – **Le Prophète, dit alors 'Omar est accablé par la souffrance ; vous avez déjà le Coran et le Livre de Dieu nous suffit.** » Un désaccord à ce sujet s'éleva entre les personnes qui se trouvaient là, les uns disant : « Donnez à l'Envoyé de Dieu de quoi tracer un écrit qui vous permettra de ne plus vous égarer à l'avenir. » D'autres, au contraire, s'en tenaient aux paroles prononcées par 'Omar. Comme le bruit de la discussion s'élevait et se prolongeait auprès du Prophète, celui-ci s'écria : « Laissez-moi ». Suivant 'Obaïd-Allah, Ibn 'Abbâs ajouta : « Quel malheur ! Quel grand malheur que ce tapage et cette discussion qui s'élevèrent et empêchèrent l'Envoyé de Dieu de tracer cet écrit<sup>50</sup> ! »

Ibn Abbas a rapporté : « Quand l'Envoyé de Dieu –*que Dieu lui accorde Sa grâce et Sa paix-* fut à l'agonie, parmi eux se trouvaient chez lui, était Omar ibn El-Khattâb. Le Prophète–*que Dieu lui accorde Sa grâce et Sa paix-* dit : « Qu'on m'apporte de quoi vous écrire un texte, en le suivant, vous ne serez jamais égarés » ; **Omar dit alors aux hommes : « L'Envoyé de Dieu–que Dieu lui accorde Sa grâce et Sa paix- éprouve une douleur intense. Vous avez le Coran et le Livre de Dieu nous suffit.** » Une discussion s'engagea entre ceux qui étaient présents, certains dirent : « Apportez à l'Envoyé de Dieu –*que Dieu lui accorde Sa grâce et Sa paix-* de quoi écrire le texte grâce auquel vous ne serez jamais égarés. », et d'autres furent de l'avis de Omar. L'Envoyé de Dieu –*que Dieu lui accorde Sa grâce et Sa paix-*, entendant leur discussion qui devint si intense, leur dit : « Allez ! Partez ! »/

*Oubaïd-Allah* a dit : « Ibn Abbas disait : « Malheur, tout le malheur, fut que ces discussions et ces clameurs aient empêchés l'Envoyé de Dieu –*que Dieu lui accorde Sa grâce et Sa paix-* de leur écrire ce texte<sup>51</sup>. »

Ibn 'Abbâs a dit : « Lorsque l'Envoyé de Dieu fut à l'agonie il y avait dans sa chambre des personnages, entre autres 'Omar ibn El-Khattâb. Le Prophète dit : « Qu'on m'apporte de quoi vous écrire un texte grâce auquel vous ne pourrez vous égarer dorénavant. – **Le Prophète, s'écria 'Omar, est dominé par la souffrance. Vous avez le Coran, et le livre de Dieu nous suffit.** » Les personnes présentes ne furent pas toutes de cet avis et une discussion s'engagea, les uns disant qu'il fallait apporter au Prophète de quoi écrire le texte grâce auquel on ne pourrait s'égarer dorénavant ; les autres s'en tenant aux paroles de 'Omar. Le bruit de cette discussion auprès du Prophète devint si vif que l'Envoyé de Dieu s'écria : « Allez vous en ! » Et, ajoute 'Obaïd-Allah disait : « Quel malheur ! Quel irréparable malheur ! Que ces discussions et ces cris aient empêché l'Envoyé de Dieu de leur écrire ce texte<sup>52</sup>. »

---

<sup>50</sup> **Bokhari, Mouslim, Ahmed ibn Hanbal** et autres.

<sup>51</sup> Extrait de « Le Sommaire du Sahih Mouslim – Volume 2» **Mouslim**, Editions Dar El-Fiker) ; Livre 25 : «Des testaments » ; Chapitre V : «Celui qui ne possède pas des biens, qu'il ne fasse pas un legs » ; hadith n°826 ; (page 582)

<sup>52</sup> Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 4» **El Bokhâri**, Titre LXXV : «Des malades» ; Chapitre XVII : «De ces paroles du malade : Allez vous en ! » ; hadith n° 1; (page 58)

Cette histoire est rapportée par tous les pionniers, à commencer par Boukhari, Mouslim et Ahmed ibn Hanbal.

Que pouvons-nous penser de cette histoire ?

Nous constatons que Omar a clairement désobéi au prophète et a « invité » d'autres personnes à le suivre lorsqu'il dit « **Vous avez le Coran, et le livre de Dieu nous suffit !** ». Et il réussit son intervention, puisque l'on apprend que : « **les autres s'en tenant aux paroles de 'Omar** ». Ainsi, il y avait d'un côté ceux qui pensaient qu'il fallait obéir au Prophète, mourrant ou pas, et disaient : « **qu'il fallait apporter au Prophète de quoi écrire le texte grâce auquel on ne pourrait s'égarer dorénavant** », de l'autre, les partisans d'Omar : « **les autres s'en tenant aux paroles de 'Omar** ».

Situation ahurissante !!! Puisqu' Omar s'oppose ouvertement au Prophète et d'autres parmi les compagnons, le suivant dans cette désobéissance, comme si Omar était lui aussi un prophète, et un prophète au dessus du Prophète Mohammed, que la paix et la prière soient sur lui, l'exemple des exemples, la sublime créature d'Allah dans toute sa splendeur ! C'est pour cela qu'il n'est pas du tout étonnant de voir de nos jours des personnes suivre Omar plus qu'elles ne suivent le Prophète ! En effet, lorsque l'on leur cite tel ou tel dit ou fait du Prophète, elles prennent pour argument que si Omar a fait le contraire, et exactement le contraire, c'est qu'il avait probablement ses raisons ! Ils sont exactement à l'image de ceux-là : « **les autres s'en tenant aux paroles de 'Omar** » Dramatique !!! C'est exactement le cas pour les prière de *Tarawih*, vous aurez beau leur dire en toutes les langues que le Prophète a dit telle et telle chose, elles vous diront, oui mais Omar a dit, ou Omar a fait....Ce qui laisse à penser que si ces gens avaient été présents le jour du jeudi, elles auraient probablement suivi Omar !

En ce qui me concerne, je vous invite à être à l'image de ceux-ci : « **les uns disant qu'il fallait apporter au Prophète de quoi écrire le texte grâce auquel on ne pourrait s'égarer dorénavant** », et non à l'image de ceux-là : « **les autres s'en tenant aux paroles de 'Omar** ».

Revenons à la désobéissance d'Omar. Comment un proclamé pieux et savant compagnon du Prophète, peut-il ainsi désobéir au Prophète ! Alors, je veux bien croire qu'Omar a été

l'exemple de la justice et la piété, mais j'aimerais quand même que l'on m'explique toutes ces incohérences et bizarreries que l'on trouve lorsqu'on pousse un peu plus loin les recherches sur la personne d'Omar !

A l'évidence, cette désobéissance de la part d'Omar suivie par d'autres compagnons, a engendré une querelle qui allait se terminer en bataille rangée, alors que le Prophète agonisait sous leurs yeux ! C'est probablement pour cette raison que le Prophète leur a dit « sortez ! ». Le Prophète quitta cette vie dans des conditions pas très, et c'est le moins que l'on puisse dire, agréables ! Lui qui a pourtant bien mérité un peu de sérénité, quelques jours avant de nous quitter.

Mais où est donc le respect à l'égard du Prophète, où est donc le respect du Coran, où est donc passée la piété et la crainte de Dieu !!!

**« O vous qui avez cru ! Obéissez à Allah, obéissez au Messager, et ne rendez pas vaines vos œuvres ».**

**« O vous qui avez cru ! Ne devancez pas Allah et son Messager. Et craignez Allah. Allah est écoutant et omniscient ».**

**« O vous qui avez cru ! N'élevez pas vos voix au-dessus de la voix du prophète et ne haussez pas le ton en lui parlant, comme vous le haussez les uns avec les autres, sinon vos œuvres deviendraient vaines sans que vous vous en rendiez compte ».**

**« Ceux qui auprès du Messager d'Allah baissent leurs voix sont ceux dont Allah a éprouvé les cœurs pour la piété. Ils auront un pardon et une énorme récompense ».**

Où est donc le respect de ces versets ?

De plus, il faut retenir la circonstance aggravante puisque Omar avait déjà été rappelé à l'ordre par Allah :

**Ibn-Abou-Molaika a dit :** « Peu s'en est fallu que les deux meilleurs (des musulmans), Abou Bakr et Omar, ne périssent pour avoir trop élevé la voix en présence du prophète, lorsque la députation des Benou-Temim vint le trouver. L'un d'eux (Omar) indiquait El-Aqra (comme chef), tandis que le second (Abou Bakr) désignait un autre personnage dont le Rawi a oublié le nom. « C'est uniquement pour me contrarier que tu parles ainsi, s'écria Abou Bakr, en s'adressant à Omar. Et comme ils élevaient tous les deux la voix à ce sujet, Dieu révéla ce verset : « O vous qui croyez, n'élevez pas la voix... ». Depuis cette révélation, Omar ne disait rien à l'envoyé de Dieu avant que celui-ci ne l'eut interrogé<sup>53</sup>.

---

<sup>53</sup> **Bokhari** tome 3 page 450.

La preuve que non ! Car non seulement, Omar ne tint pas compte de cet avertissement et menace d'Allah, mais qu'en plus, Omar récidiva et de manière beaucoup, beaucoup plus grave !

Le récit du jour du jeudi est parfaitement authentique, d'ailleurs nul parmi les savants Sunnites ne l'a remis en question, pas même ibn Teymiya. Pas plus qu'ils n'ont remis en question le fait que ce soit Omar et personne d'autre qui intervint en ces termes : « *Non ! Nous avons le livre de dieu il nous suffit !* ».

En conclusion de quoi, nous sommes quand même en droit d'essayer de comprendre, pourquoi et comment Omar, que nous autres considérons comme un savant et pieux compagnon du Prophète, a-t-il pu ainsi désobéir et attrister le Prophète quelques jours seulement avant sa mort ! Alors pour celles et ceux parmi nos soeurs et frères qui on une réponse à formuler, qu'ils n'hésitent surtout pas !

Comment un savant et pieux compagnon peut-il ainsi s'opposer une fois de plus au Prophète !

Je poursuis.

**Al-Hudaybiya** ou El-Hodeybiyya, village de dimension moyenne en bordure du *haram* ou territoire sacré de la Mekke, à une *marhala* de la Mekke même. Le village et la Mosquée de l'Arbre (à l'emplacement probable du serment dont il sera question plus loin) n'étaient pas connus du vivant d'al-Fâsi (m.832/1429) ; une autorité affirme que l'appellation est due à un arbre en forme de dôme ou de bosse, mais ce n'est là qu'une conjecture.

Le village a donné son nom à une expédition musulmane importante, partie de Médine et conduite par Mohammed en dhû l-ki'da de l'année 6/mars 628 ; celui-ci eut un songe (cf. Kur'an, XLVIII, 27) au cours duquel il se vit accomplissant les rites du petit pèlerinage (*'umra*) à la Mekke, et il décida de tenter une expédition contre cette ville en invoquant ostensiblement ce motif, bien que son intention fût, ce faisant, de montrer aux païens de la Mekke que l'Islam était une religion arabe qui ne porterait aucun préjudice au prestige de leur sanctuaire. Mohammed avait l'espoir que les tribus nomades des environs de Médine se joindraient à lui, mais celles-ci n'y virent que peu de possibilité de butin et craignirent que l'expédition ne se terminât en désastre ; il se mit donc en marche avec 1400 partisans, la plupart de Médine même, emmenant également des chameaux pour le sacrifice. Les Mekkois, percevant fort bien qu'après leur échec au siège de Médine ils seraient taxés de faiblesses s'ils laissaient entrer Mohammed à la Mekke, fut-ce même comme pèlerin, envoyèrent 200 cavaliers pour lui barrer le chemin ; mais Muhammad les évita en prenant une route peu habituelle et très difficile et il atteignit ainsi Hodeybiyya en bordure du *haram*. Là, il décida de s'arrêter et d'entamer des négociations, et un va-et-vient d'émissaires s'établit entre lui et les Mekkois. Ils tombèrent finalement d'accord sur un traité valable pour dix ans, dont les principales dispositions étaient les suivantes : dans l'immédiat, Mohammed et ses partisans devaient se retirer, mais l'année suivante la Mekke serait évacuée durant trois jours pour leur permettre d'accomplir la *'umra* ; il ne devait plus y avoir d'attaques entre les deux parties ; Mohammed devait renvoyer à la Mekke tout membre des Koreysh (probablement les mineurs ou les femmes) qui était venu à lui sans la permission de son protecteur ; enfin, tout individu autre que les Koreysh était libre de se joindre à l'une ou l'autre des parties. Après avoir conclu le traité, Mohammed et ses partisans firent le sacrifice de leurs bêtes et rentrèrent à Médine. Nombreux furent ceux qui éprouvèrent une déception, et certains estimèrent que la politique du Prophète était erronée ; l'expédition de Khaybar, commencée six semaines plus tard, fut entreprise pour les consoler de leur déception. Une année après ces événements, Mohammed accomplit le pèlerinage avec un groupe de 2 000 disciples. Le traité ne demeura en vigueur que pendant dix mois encore parce qu'un différend qui surgit entre alliés respectifs des signatures amena Mohammed à pénétrer en vainqueur à la Mekke (ramadân8/janvier 630).

Pendant que les Musulmans négociaient à el-Hodeybiyya, ils furent amenés à croire qu'un des leurs émissaires, 'Uthmân ibn'Affan, avait été tué ; Mohammed les invita alors à jurer de le soutenir, serment connu le nom de « serment de la satisfaction » (*bay'at el-ridwân*) ou « serment sous l'arbre ». On dit habituellement qu'il s'agissait du serment de ne pas prendre la fuite, mais il est plus probable qu'il s'agissait, ainsi que l'affirme une autorité dans el-Wâkidî, d'un engagement à suivre Mohammed dans toutes ses décisions, quelles qu'elles fussent. Si on admet cette dernière hypothèse, le serment marquait un

accroissement des pouvoirs constitutionnels de Mohammed. Le mot *ridwân* est employé parce que le Kor'an, XLVIII, 18, dit que Dieu fut « très satisfait (*radiya*) des croyants lorsqu'ils s'engagèrent sous l'arbre<sup>54</sup> ».

Voilà pour l'histoire générale, à présent, énumérons un événement dramatique lequel se déroula durant cette même trêve d'Hodeybiyya.

'Omar ibn El-Khattâb vint vers le Prophète et lui dit : « **Envoyé de Dieu, ne sommes nous pas, nous, dans la vérité, et eux dans l'erreur ?** » – « Sans doute », répondit le Prophète. – « Et nos morts ne vont-ils pas au Paradis, et les leurs en Enfer ? » – « Sans doute ». – « Et pourquoi donc accepterions-nous une infériorité dans notre religion ? Reviendrons-nous sans qu'encre Dieu ait tranché entre eux et nous ? » – Le Prophète, lui répondit : « je suis l'Envoyé de Dieu ; et le Seigneur ne me mènera jamais à la perdition. » **Là-dessus, 'Omar s'en alla vers Abou Bakr, auquel il tint les mêmes propos.** « C'est lui l'Envoyé de Dieu ; et le Seigneur ne le mènera jamais à la perdition. » C'est alors que fut révélée la sourate 'La victoire' ; l'Envoyé de Dieu la récita entièrement à 'Omar. « Est-ce donc là une victoire ? » lui demanda alors 'Omar ; et l'Envoyé de Dieu répondit : « Oui<sup>55</sup> ».

« Omar vint à ce moment et s'écria : « Ne sommes nous donc pas dans la Vérité et eux dans l'Erreur ; nos morts, en combattant, n'iront-ils pas au Paradis, tandis et les leurs iront en Enfer ? » Et le Prophète lui répondit : « Certes oui ». Alors 'Omar reprit : « Pourquoi diminuerai-je ma part dans ma religion et m'en retournerais-je avant que Dieu ait décidé entre nous ? – Ô fils d'El-Khattâb, répondit l'Envoyé de Dieu, jamais Dieu ne me fera rien perdre ». **'Omar devint furieux et ne pouvait se résigner, quand Abou Bakr survint :** « **Abou Bakr, lui dit-il, ne sommes nous donc pas dans la Vérité et eux dans l'Erreur ?** – Ô fils d'El-Khattâb, répliqua Abou Bakr, il est l'Envoyé de Dieu, jamais Dieu ne lui fera rien perdre ». C'est alors que fut révélée la sourate de « La Victoire<sup>56</sup> ».

A travers ce fait historique rapporté par Boukhari entre autres, nous apprenons qu'Omar n'était ni satisfait de la position du Prophète, ni convaincu de sa décision, c'est pourquoi, après avoir écouté les arguments du Prophète, qui ne l'on, à l'évidence, pas du tout convaincu, il alla voir Abou Bakr pour encore se plaindre de la position du Prophète ! Alors que le Prophète lui avait, comme on l'a vu, clairement dit « **Ô Ibn El-Khattâb, je suis**

---

<sup>54</sup> Extrait de «Encyclopédie de l'Islam, Nouvelle édition ; Tome III (H-IRAM)» (Leiden E.J Brill, éditions Paris G-P Maisonneuve&Larose Sa) ; De la définition du mot : «El-Hodeybiyya» ; (page 557)

<sup>55</sup> Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 2» **El Bokhâri**, Titre LVIII : «La capitation» ; Chapitre XVIII; hadith n° 2; (page 418)

<sup>56</sup> Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 3» **El Bokhâri**, Titre LXV: «De l'interprétation du Coran» ; Sourate XLVIII : «La victoire» - Chapitre V : «De ces mots du Coran : Lorsqu'ils te prêtèrent serment de fidélité sous l'arbre (verset 18)»; hadith n°4; (page 448)

**l'Envoyé de Dieu ; et le Seigneur ne me mènera jamais à la perdition** ». Cela ne l'a, à l'évidence, pas convaincu, il alla donc voir Abou Bakr lequel lui dit à son tour : « **Il est l'Envoyé de Dieu, jamais Dieu ne lui fera rien perdre** ». Ce texte comme je l'ai dit, est rapporté par Boukhari entre autres. Nous pouvons donc disserter sur le présent sujet.

La question qui se pose est la suivante : Comment un éminent, pieux, savant et compagnon du Prophète, pouvait-il à ce point manifester sa réprobation à la position du Prophète, et contester par la même occasion une fois encore et ouvertement le choix du Prophète, ce en allant voir Abou Bakr dans le but d'entendre autre chose que les paroles du Prophète ! Dans le but d'entendre autre chose, comme par exemple : « **oui c'est vrai oh Omar ! Comment se fait-il que si nous sommes musulmans nous soyons ainsi humiliés, donc c'est louche !** ». Je vous laisse imaginez la suite...La porte de la fitna (sédition) se serait inévitablement grandement ouverte ! Dieu merci, Abou Bakr ne fut pris d'aucun doute, et ne fit que confirmer les paroles du Prophète. Ce qui, isola Omar. Cependant, et comme nous allons le voir, cela ne calma pas pour autant Omar ! La scène aurait pu se passer autrement, c'est à dire qu'Omar aurait pu trouver soutien chez Abou Bakr ce qui aurait engendré une entente, puis une alliance selon l'opinion d'Omar, ce qui aurait inévitablement suscité d'autres adhésions à la position d'Omar. En conséquence de quoi, une dissension, puis une scission, puis peut-être une rébellion se serait produite à l'encontre du Prophète, et peut-être même de sa prophétie !

Si les choses en sont restées là, cela est du au fait qu'Omar ne trouva aucun appui notable à sa position, il était seul !

Lorsque l'on a une foi ferme et une conviction parfaite, on ne conteste pas le choix d'un Prophète en allant par exemple voir ailleurs pour tenter de trouver un soutien et cela en opposition avec la position du Prophète ! Car par ce comportement, Omar manifeste clairement son refus de se soumettre aux choix du Prophète, ce en allant se plaindre à Abou Bakr, ce dernier étant un homme parfaitement convaincu, se contente de rappeler les paroles du Prophète en lui disant « **il est l'Envoyé de Dieu, jamais Dieu ne lui fera rien perdre** ». Il ne s'agit pas à présent d'aller chercher la

petite bête, mais en ce qui me concerne, je m'étonne que l'on puisse être considéré comme un savant et illustre compagnon, tout en s'opposant ainsi au Prophète ! De plus, je suppose que ce comportement d'Omar a du contrarier, une fois de plus, le Prophète ! Et ce qui peine le Prophète, me peine, je le dis alors ouvertement ! Ma conception d'un bon musulman et à plus forte raison d'un bon compagnon, et à plus forte raison d'un savant, est la suivante, et rectifiez moi si je me trompe : dès lors que le Prophète a dit telle chose, ordonner telle autre chose, on se doit de l'exécuter immédiatement et sans manifester l'ombre d'une hésitation ! Ce qui n'est, constatons le, pas le cas !

Cependant, et compte tenu des différents faits que j'ai soulevés ici concernant la personne d'Omar, je ne suis donc pas vraiment étonné du comportement d'Omar !

**« O vous qui avez cru ! Obéissez à Allah, obéissez au messager, et ne rendez pas vaines vos œuvres ».**

**« O vous qui avez cru ! Ne devancez pas Allah et son messager. Et craignez Allah. Allah est écoutant et omniscient ».**

**« O vous qui avez cru ! N'élevez pas vos voix au-dessus de la voix du prophète et ne haussez pas le ton en lui parlant, comme vous le haussez les uns avec les autres, sinon vos œuvres deviendraient vaines sans que vous vous en rendiez compte ».**

**« Ceux qui auprès du messager d'Allah baissent leurs voix sont ceux dont Allah a éprouvé les cœurs pour la piété. Ils auront un pardon et une énorme récompense ».**

Où est donc le respect de ces versets ?

Mais l'histoire ne s'arrête malheureusement pas là ! Puisqu'en effet, on ne nous dit pas comment Omar se résigna !

Je vous propose à présent, de vous tourner vers un autre théologien, el-Waqidi<sup>57</sup> lequel est un rapporteur du deuxième siècle, donc bien plus ancien que Boukhari et Mouslim. Ce dernier nous rapporte exactement la même histoire que l'on vient de lire, néanmoins avec en plus, un récit ne figurant pas dans le livre de Boukhari. Le début du récit rapporté par el-Waqidi, étant plus ou moins identique à celui rapporté par Boukhari, le reste beaucoup moins !

**« Omar dit à l'envoyé de Dieu (pbsl): « Oh ! Envoyé de Dieu, ne sommes nous pas des musulmans ? » L'envoyé de Dieu (pbsl) dit :**

---

<sup>57</sup> Voir biographie à la fin du fascicule.

« Effectivement ! » Il dit : « **pourquoi alors on sous estime notre religion ?** » L'envoyé de Dieu (pbsl) dit : « je suis un être de Dieu et son envoyé, je ne lui désobéis pas et il me protégera ».

Alors Omar se dirigea à Abi Bakr (psl) et dit : « **Oh ! Abi Bakr, ne sommes nous pas des musulmans ?** » Il dit : « j'affirme que oui ! » Omar dit : « pourquoi nous sous estimons notre religion ? » Abou Bakr lui dit : « Arrête de dire ça ! J'atteste qu'il est l'envoyé de Dieu, la vérité est celle qui lui a été révélée, nous respectons la révélation de Dieu et que Dieu le protégera ! »

Omar a subit de cette affaire trop de peine et ne cessa de répéter au prophète (pbsl) : « **pourquoi nous sous estimons notre religion ?** » Ce qui amena l'envoyé de Dieu (pbsl) de lui répondre : « Je suis l'envoyé de Dieu et il me protégera ! » Omar ne cessa de répéter cette question au prophète (pbsl). « Abou Ôbeida Ibn Jarah lui dit alors : « **Oh ! Ibn Khattab ! N'entends-tu pas ce que le Prophète t'a dit ! Demande l'aide de Dieu de te préserver de Satan et met ton avis et soupçons de coté !** » Omar (psl) dit : « j'ai alors demandé Dieu de me préserver contre Satan ».

Voilà pour la première partie du récit, ce récit est pour le moins édifiant ! Je poursuis.

Ensuite Omar dit : « Par respect, ce jour là j'ai regretté énormément mes dires, j'ai jeûné en octroyant l'aumône dans l'espoir d'aboutir au pardon ». Ibn 'Abbas (psl) disait : « Omar m'avait dit durant sa Califat en citant l'affaire » : « **j'ai douté ce jour la comme je n'avait jamais douté auparavant.** Et si j'avais eu durant ce jour là l'ordre de sortir en expédition afin d'effacer ce que j'ai commis, j'aurais obtempéré. Puis Dieu le plus haut a donné à cette affaire une bonne fin et direction et l'Envoyé de Dieu (pbsl) était le plus sage<sup>58</sup> ».

Qui peut nier que ce récit est plus que choquant ! Quelle conclusion pouvons nous tirer de ce texte ? Tout d'abord on se doit de se poser la question suivante : est-ce que ce récit est authentique ? A cette question je répondrais que le récit de Boukhari et en soi choquant, puisque comme on l'a vu, Omar ne s'est pas contenté de la réponse du Prophète et Messenger d'Allah ! Mais revenons au récit rapporté par Waqidi, je disais donc, peut-on penser que ce récit soit authentique ? En ce qui me concerne, je pense que ce récit est authentique. Car ce récit ne va pas à l'encontre du reste des informations nous étant parvenu au sujet de Omar, je pense entre autre à la catastrophe du jeudi. On ne peut donc réellement s'étonner du comportement d'Omar lors de la trêve d'Hodeybiyya ! De plus, pourquoi donc douter du texte

---

<sup>58</sup> « Les conquêtes » selon **Waqidi**

rapporté par Waqidi lequel est non seulement un rapporteur très ancien puisqu'il est décédé vers 130 de l'hégire, mais qu'il fut aussi le professeur ibn Saad, lequel est considéré par les savants sunnites, comme très fiable et intègre !

Comment Omar qui avait vu durant tant d'années la révélation descendre sur le Prophète, qui avait vu nombre de miracle dont entre autres, la lune se fendre en deux, a t-il pu dire je cite :

**« J'ai douté un tel doute que je n'avais pas douté depuis que je me suis reconverti à l'islam, jusqu'à ce jour-la, et si j'avais trouvé une secte dissidente, par opposition à l'affaire je serais sorti<sup>59</sup> ».**

**« J'ai été envahi par un tel doute que je me suis dis en moi-même : si on était cent personnes sur la même opinion on n'y aurait jamais pris part<sup>60</sup> ! »**

Où est donc passée cette foi ferme et cette piété exemplaire, qui avait conduit Omar, à malmenier Hicham parce qu'il, croyait il, n'avait pas lu le Coran selon les normes ! Où est donc passé cette foi ferme et cette piété exemplaire, qui l'avait conduit à menacer de flagellation deux hommes uniquement parce qu'ils avaient élevé la voix dans la mosquée du Prophète !

Il faut rappeler que l'histoire du pacte d'Hodeybiyya remonte à l'an cinq de l'hégire, on ne peut donc évoquer l'erreur et le doute du musulman fraîchement converti !

Quoique de nos jours, il existe et je les salue, de très jeunes musulmans lesquels n'auraient jamais eu le comportement qu'a eu Omar à l'encontre Prophète ! Bien que ces jeunes n'ont ni vu, ni entendu le Prophète, bien que ces jeunes ne soient ni savants, ni ne savent parler, lire, et écrire l'arabe, mais ils aiment d'un amour le Prophète tel que jamais ils n'oseront le contrarier et moins encore le remettre en question.

Alors, je le sais, nombre de personnes, ceux qui, on l'a vu, défendent aveuglement Omar, et le suivent, tel une partie des compagnons le jour du jeudi, lorsqu'ils prirent la position suivante: **« les autres s'en tenant aux paroles de 'Omar »**, ne trouveront pour

---

<sup>59</sup> « Les conquêtes » selon **Waqidi**

<sup>60</sup> « Les conquêtes » selon **Waqidi**

argument afin de défendre Omar, ou plus exactement leur courant de pensée, que de dire, que peut être, sûrement le texte rapporté par el-Waqidi n'est pas authentique ! Je leur répondrais peut être ! Cependant, si le texte de Waqidi n'est peut être pas authentique, celui de Boukhari l'est probablement ! Or, le texte de Boukhari met à lui seul, clairement en évidence, un comportement pas très glorieux d'Omar ! En tous cas, un comportement nullement en harmonie avec ce que l'on nous dit de lui partout et plus particulièrement chez les gens de la sunna et de l'unité et les salafistes qui prétendent suivre les pieux prédécesseurs ! Or, laissez moi douter que le comportement d'Omar, et le jour d'Hodeybiyya, et le jour du jeudi, n'est sûrement pas un comportement à suivre !

Alors là encore, on hurlera tel une bête blessée, au chiisme et à je ne sais quoi encore, mais ce hurlement furieux ne trompera que celles et ceux qui déjà sont disposés à être trompés ! Ce hurlement ne trompera que celles et ceux qui ne suivent que la conjecture, mais jamais, jamais, il ne convaincra les vrais musulmans et musulmanes, celles et ceux parmi nos sœurs et frères qui ne s'appuient que, et uniquement sur les textes de sources n'en déplaisent au reste de l'humanité !

On ne va tout de même pas mettre de côté nos références historiques pour suivre tel ou tel savant qui contredit ces textes de source sans même prendre la peine de nous expliquer pourquoi !

« Quand ils se sont réconciliés et qu'il ne restait que l'écrit, Omar a bondit vers le Messager d'Allah (pbsl) et a dit : « **Ô Messager d'Allah, ne sommes-nous pas des musulmans ?** » le Messager d'Allah paix et bénédiction d'Allah sur lui a dit : « certes ! » Omar dit : « **pourquoi accepterions-nous le déshonneur dans notre religion ?** » Le Messager d'Allah paix et bénédiction d'Allah sur lui dit : « Je suis le serviteur d'Allah et son Messager et je ne contredirai pas son ordre, il ne me perdra pas ». Omar est parti voir Abi Bakr qu'Allah agrée et a dit : « **Ô Abi Bakr ne sommes-nous pas des musulmans ?** » Il a dit : « certes ! » Omar dit : « **pourquoi accepterions-nous le déshonneur dans notre religion ?** » Abou Bakr dit : « Tiens en toi à son ordre ! J'atteste qu'il est le Messager d'Allah, et que c'est la vérité ce qui lui a été ordonné, on ne contredira pas l'ordre d'Allah, et Allah ne le perdra pas ». Omar fut très touché par cette affaire, et il commença à rétorquer au Messager d'Allah en disant : « **Pourquoi accepterions-nous le déshonneur dans notre religion ?** » **Le Messager d'Allah paix et bénédiction d'Allah sur lui ne cessa de dire : « Je suis le messager d'Allah et il ne me perdra pas !** » Et il ne cessa de rétorquer au Messager d'Allah paix et bénédiction d'Allah sur lui. l'Abou Oubeïda Ibn Aljarrah lui dit alors : « **tu n'entends pas ce qu'est en train de dire le Messager d'Allah, Ô Ibn El-khattab ? demande protection à Allah**

**contre le diable et remets toi en cause !** » Omar a dit : « J'ai commencé à demander la protection d'Allah contre le diable, le lapider par pudeur, rien ne m'a jamais atteint autant que ce jour, et je ne cesse depuis de jeûner et de faire l'aumône pour ce que j'avais fait, craignant ce que j'avais dit ce jour-la. Ibn Abbas qu'Allah agrée disait : Omar m'a dit lors de son califat en citant l'affaire : Ensuite Allah le bénit, l'exalté lui a donné un aboutissement de bonté et de raison. Et le messenger d'Allah paix et bénédiction d'Allah sur lui savait mieux ».

Al-Khoudhri a dit : « j'étais un de ces jours chez Omar Ibn El-khattab, il a cité l'affaire et a dit : « j'ai été atteint ce jour-la d'un tel doute, que j'ai contredis le prophète paix et bénédiction d'Allah sur lui comme je ne l'avais jamais contredis auparavant, que d'âmes j'ai affranchies pour ce qui m'a envahi ce jour-la, j'ai jeûné le temps, et quand je me souviens de ce qui s'est passé, je n'en suis que plus peiné heureusement qu'Allah a fait de l'aboutissement de cette affaire un bien . Les gens devraient se remettre en cause, par Allah, j'ai été envahi par un tel doute que je me suis dit en moi-même : **si on était cent personnes sur la même opinion on n'y aurait jamais pris part**<sup>61</sup> ! »

Je poursuis.

---

<sup>61</sup> « Les conquêtes » selon **El-Waqidi**

Aïcha a rapporté : « **Omar a mal conçu, car l'Envoyé de Dieu** –que Dieu lui accorde Sa grâce et Sa paix- **nous a seulement interdit de viser le lever du soleil et son lever**<sup>62</sup> (pour faire la prière). »

Là encore Aïcha corrige Omar ! Omar croyait qu'il était, à la lecture de ce récit, interdit de faire la prière après la prière de l'Asr et celle de matin, alors qu'en réalité et selon ce que Aïcha nous dit, le Prophète a seulement interdit de viser le lever ou le coucher du soleil.

Aïcha a rapporté : « Il est deux prières (surrogatoires) que l'Envoyé de Dieu –que Dieu lui accorde Sa grâce et Sa paix- **n'a jamais négligées chez moi**, ni en cachette, ni en public : **Deux raka'ts avant l'aube et deux autres après l'asr**<sup>63</sup> ».

En conclusion de quoi, Omar s'était une fois de plus trompé, mais là encore et une fois de plus, Aïcha était là pour corriger Omar exactement comme elle l'a fait pour les pleurs !

**Mais combien de fois encore Omar a du se tromper sans que personne ne soit là pour le corriger !**

« Abou Horaira a rapporté : « Au moment où les Ethiopiens jouaient avec leurs javelots devant l'Envoyé de Dieu –que Dieu lui accorde Sa grâce et Sa paix- , Omar ibn El-Khattab entra, ramassa de petits cailloux, et leur jeta. L'Envoyé de Dieu –que Dieu lui accorde Sa grâce et Sa paix- lui dit : « **Laisse les ô Omar**<sup>64</sup>. »

---

<sup>62</sup> Extrait de « Le Sommaire du **Sahih Mouslim** – Volume 1 » (**Mouslim**, Editions Dar El-Fiker) ; Livre 6: «De la prière du voyageur et sa réduction» ; Chapitre XLVII : «Il ne faut pas viser ni le lever du soleil ni son coucher pour faire la prière» ; hadith n°349 ; (page 206)

<sup>63</sup> Extrait de « Le Sommaire du **Sahih Mouslim** – Volume 1 » (**Mouslim**, Editions Dar El-Fiker) ; Livre 6: «De la prière du voyageur et sa réduction» ; Chapitre XLVIII : «Des deux raka'ts que le Prophète –que Dieu lui accorde Sa grâce et Sa paix- faisait après la prière de l'asr» ; hadith n°350 ; (page 206)

<sup>64</sup> Extrait de « Le Sommaire du **Sahih Mouslim** – Volume 1 » (**Mouslim**, Editions Dar El-Fiker) ; Livre 8 : «De la prière de deux fêtes» ; Chapitre III : « Du jeu permis le jour de la fête » ; hadith n°381 ; (page 226)

Es-Sâïb ben Yezîd a dit : « Du temps du Prophète, sous le califat d'Abou Bakr et au début du califat de 'Omar, quand on nous amenait un homme ivre nous le frappions de nos mains, de nos chaussures et de nos manteaux. Cela dura jusqu'à la fin du califat de Omar qui fit infliger quarante coups de nerfs de bœuf. En cas de récidive et de rébellion la peine était portée à quatre-vingts coups<sup>65</sup>. »

Anas ben Malek a rapporté que le Prophète –que Dieu lui accorde Sa grâce et Sa paix- ordonna qu'on frappe le buveur de vin avec les queues de palmiers et les sandales. Puis Abou Bakr fixa la peine à quarante coups. Mais du temps de Omar, et comme les gens habitèrent les banlieues et les bourgs, ils demanda à ses compagnons : « Que pensez vous de la peine appliquée au buveur de vin ? » Abdul-Rahman ibn 'Awf lui répondit : « A mon avis il faut qu'elle soit la peine la plus légère. » Omar fixa alors la peine à quatre vingt coups<sup>66</sup>. »

Abou Barda El-Ansari a rapporté qu'il a entendu l'Envoyé de Dieu –que Dieu lui accorde Sa grâce et Sa paix- dire : « On ne doit pas fustiger un homme de plus de dix coups de fouet quand il s'agit d'une peine criminelle prescrite par Dieu<sup>67</sup>. »

El Barâ ibn 'Azib a raconté : « Le jour d'Ohod, l'Envoyé de Dieu mit 'Abdallah ben Djobaïr à la tête des fantassins, qui étaient au nombre de cinquante, et leur dit : « Si vous nous voyiez mis en déroute, ne bougez pas de votre poste que voici, jusqu'à ce que je vous l'envoie dire ; et, si vous nous voyez mettre en déroute les ennemis et fouler aux pieds leurs cadavres, ne bougez pas davantage, jusqu'à ce que je vous en envoie l'ordre. » Le Prophète mit les infidèles en déroute. Moi, j'ai vu, par Dieu ! Leurs femmes marcher si vite, les habits relevés, qu'on apercevait leurs jambes et leurs periscellides. Ce que voyant, les hommes, les hommes d'Abdallah ben Djobaïr dirent : « Au butin ! Eh ! Les gens, au butin ! Vos amis sont vainqueurs ; qu'attendez-vous ? – Avez-vous oublié, répondit 'Abdallah ben Djobaïr, ce que vous a prescrit l'Envoyé de Dieu ? – Par Dieu ! répliquèrent-ils, allons donc vers les combattants, et nous ferons du butin. » Mais lorsqu'ils s'avancèrent, ils durent tourner le dos, et ils se trouvèrent en pleine déroute ; et c'était juste à ce moment que l'Envoyé de Dieu faisait appel à la réserve qu'ils constituaient ! Il ne resta avec le Prophète que douze hommes. Les infidèles nous firent perdre (dans cette journée) soixante dix hommes ; mais le Prophète et ses compagnons avaient fait perdre aux

---

<sup>65</sup> Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 4» (El Bokhâri, Titre LXXXVI : «Des peines criminelles» ; Chapitre IV : «Des coups avec branches de palmier et chaussures» ; hadith n°5 ; (page 376)

<sup>66</sup> [Extrait de « Le Sommaire du **Sahih Mouslim** – Volume 2» (Mouslim, Editions Dar El-Fiker) ; Livre 29 : «Des peines criminelles » ; Chapitre VII : «De la peine criminelle appliquée au buveur du vin» ; hadith n°866 ; (page 614)]

<sup>67</sup> [Extrait de « Le Sommaire du **Sahih Mouslim** – Volume 2» (Mouslim, Editions Dar El-Fiker) ; Livre 29 : «Des peines criminelles » ; Chapitre VIII : «Du nombre de fouets appliqués à un homme en vue de sa correction» ; hadith n°868 ; (page 614)]

polythéistes le jour de Badr cent quarante homme, savoir soixante dix prisonniers et soixante dix tués. »

Abou Sofyân dit alors, à trois reprises : « Est-ce que dans cette troupe se trouve Mohammed ? » **Mais le Prophète interdit aux musulmans de lui répondre** ; puis il dit à trois reprises : « Est-ce que dans cette troupe se trouve le fils d'Abou Qohafâ ? » Puis enfin, à trois reprises : « Est-ce que dans cette troupe se trouve le fils d'El-Khattâb ? » Et là-dessus il revint vers les siens et leur dit : « Ceux dont je viens de prononcer les noms ont été tués. » **Alors 'Omar ne put se retenir, et lui cria : « Par Dieu ! Tu as menti, ennemi de Dieu !<sup>68</sup> »** .

« Certaines gens prétendaient nous avoir devancés dans l'Emigration, nous autres les gens embarqués sur le navire. Asmâ-bent-'Omaïs, qui était venue avec nous, entra faire une visite chez Hafsa, la femme du Prophète. Elle avait été du nombre de ceux qui avaient émigré auprès du Négus. Pendant qu'elle était chez Hafsa, **'Omar entra et, voyant Asmâ, demanda qui c'était.** « C'est, répondit Hafsa, Asmâ-bent-'Omaïs.- **Ah ! dit 'Omar, c'est l'Abyssinienne, la femme de mer.-** Oui, répondit Asmâ.- **Nous vous avons devancés dans l'Emigration, reprit 'Omar, et nous avons mieux mérité que vous de l'Envoyé de Dieu.-** Point du tout, s'écria Asmâ pleine de colère, par Dieu ! Tandis que vous, vous étiez avec l'Envoyé de Dieu, qui nourrissait ceux de vous qui avait faim et catéchisait ceux qui étaient dans l'ignorance, nous étions dans une contrée – ou suivant une variante – une terre des infidèles et des ennemis, en Abyssinie, et cela pour la cause de Dieu et celle de son Envoyé. Je fais le serment le plus solennel que je ne goûterai à aucun mets ni à aucune boisson, tant que je n'aurai pas raconté à l'Envoyé de Dieu ces paroles que tu viens de dire, alors que nous souffrions et que nous étions en danger. Je veux dire tout cela au Prophète et lui demander son avis. Par Dieu ! Je ne mentirai pas, je n'inventerai rien et n'exagérerai pas Quand le Prophète arriva, Asmâ dit : ô Prophète de Dieu, **Omar a dit telle et telle chose.- Que lui as-tu répondu ? Demanda Mohammed.-** Ceci et cela, reprit-elle. **Aucun de vous à mes yeux, répliqua le Prophète, n'a plus de mérite que l'autre parmi ceux qui ont fait une seule émigration, et vous qui en avez fait deux.-** Abou-Moussa et ses compagnons d'embarquement ajoute Asmâ, vinrent en foule me trouver et m'interroger au sujet de ce hadîts ; car rien au monde ne leur causait une plus grande joie et un plus légitime orgueil que ces paroles que le Prophète avait prononcées à leur sujet<sup>69</sup> ».

Etc. etc. etc.....

Je poursuis.

---

<sup>68</sup> Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 2» **El Bokhâri**, Titre LVI: «De la guerre sainte»; Chapitre CLXIV : «Comment la discorde et les divergences d'opinions sont répréhensibles à la guerre»; hadith n°2 ; (page 358)

<sup>69</sup> **Bokhari** tome 3 Chapitre XXXVIII – De l'expédition de Khaïbar. Page 165-166

Nous avons pu voir comment Omar osa désobéir au Prophète le jour du jeudi, ce qui, je pense, ne peut que choquer toute personne sincère et lucide. Cependant, et malheureusement, le séisme de la discorde ne s'arrête pas là, bien au contraire, il ne fait que commencer ! Puisque l'on apprend que très peu de temps après la mort du Prophète, probablement quelques jours, Omar menace verbalement la famille du Prophète, ce afin de contraindre Ali et d'autres, à faire allégeance.

Pourtant, qui ignore que la famille du Prophète doit être respectée autant que possible, personne ! Qui ignore les recommandations du Prophète au sujet de sa famille ! Personne ! Qui a le droit au « nom de l'Islam » de menacer et brutaliser la famille du Prophète ! Personne ! Alors comment Omar a-t-il pu se comporter de la sorte avec la famille du Prophète et cela juste après la mort du Messager d'Allah ! La douleur n'était-elle pas déjà assez grande pour Ali, Fatima et leurs enfants, endeuillés par la mort du Messager, pour que l'on vienne encore rajouter de la colère à la douleur immense ! Ce qui explique, en tous cas, en partie, pourquoi Fatima ne survécut que six mois à son père ! Allah étant le plus Miséricordieux, abrégea sa souffrance en la faisant, au plus vite, rejoindre son père.

Imaginez vous une seule seconde la situation suivante : Fatima perd son père après avoir eu connaissance du conflit du jour du jeudi, puis, voit son mari menacé, puis on menace de brûler sa propre maison et elle avec, puis, assiste à une descente chez elle, puis, apprend la mort de son époux, puis apprend la mort de son fils Hassan mort par empoisonnement, puis apprend la mort de son autre fils Hossein, massacré le jour de 'Achourâ à Kerbala avec ses petits-enfants ! Pensez vous qu'il n'y a pas de quoi perdre la tête !!!

Mais, revenons à Omar. Où est donc le respect des paroles du Prophète au sujet de sa famille !

Les faits troubles s'enchaînent, le jour du jeudi on ose désobéir au Prophète, puis juste après sa mort, on continue selon un but, je pense, bien précis à atteindre ! Lorsque l'on se permet de dire « **Non ! Ne donnez pas de quoi écrire au Prophète, on a le livre de Dieu et cela nous suffit** », alors que déjà on avait été averti et menacé de ne pas élever la voix devant le Prophète, et que l'on fait abstraction de cet avertissement, plus grave encore, on élève sa voix, non pas devant, mais **sur** le Prophète, il y a de quoi se gratter la tête ! Si un autre que Omar avait agi comme cela, sa tête aurait été dans le panier ! Déjà que lui-même a voulu couper quatre têtes, pour beaucoup moins que cela ! (Voir acte 4), déjà que lui-même a voulu flageller des gens pour beaucoup moins que cela (voir acte 4), déjà que lui-même a malmené Hicham pour beaucoup, beaucoup moins que cela (voir acte 4).

**Ibn-Abou-Molaïka a dit** : « Peu s'en est fallu que les deux meilleurs (**des musulmans**), Abou Bakr et Omar, ne périssent pour avoir trop élevé la voix en présence du prophète, lorsque la députation des Benou-Temim vint le trouver. L'un d'eux (**Omar**) indiquait El-Aqra (**comme chef**), tandis que le second (**Abou Bakr**) désignait un autre personnage dont le Rawi a oublié le nom. « C'est uniquement pour me contrarier que tu parles ainsi, s'écria Abou Bakr, en s'adressant à Omar. Et comme ils élevaient tous les deux la voix à ce sujet, Dieu révéla ce verset : « O vous qui croyez, n'élevez pas la voix... ». **Depuis cette révélation, Omar ne disait rien à l'envoyé de Dieu avant que celui-ci ne l'eut interrogé**<sup>70</sup> .

Mais bien au contraire, on continue et de plus belle par ces mots « **Le Prophète est dominé par la souffrance. Vous avez le Coran, et le livre de Dieu nous suffit !** », on a sérieusement de quoi se poser des questions sur le comportement d'Omar ! Comme si le Prophète ne savait pas de quoi les musulmans avaient besoin ! Alors qu' Allah dit :

« **O vous qui avez cru ! Obéissez à Allah, obéissez au messager, et ne rendez pas vaines vos œuvres** ».

« **O vous qui avez cru ! Ne devancez pas Allah et son messager. Et craignez Allah. Allah est écoutant et omniscient** ».

« **O vous qui avez cru ! N'élevez pas vos voix au-dessus de la voix du prophète et ne haussez pas le ton en lui parlant, comme vous le haussez les uns avec les autres, sinon vos œuvres deviendraient vaines sans que vous vous en rendiez compte** ».

---

<sup>70</sup> **Bokhari** tome 3 page 450.

« **Ceux qui auprès du messager d'Allah baissent leurs voix sont ceux dont Allah a éprouvé les cœurs pour la piété. Ils auront un pardon et une énorme récompense** ».

Comment peut-on ensuite s'étonner du reste, c'est à dire menacer la famille de ce Prophète à qui l'on a désobéi et contrarié, quelques jours seulement avant sa mort !

La considération dont 'Ali jouissait, il la devait à Fâtima ; celle-ci morte, les fidèles n'eurent plus d'égards pour lui. Aussi chercha-t-il à faire sa paix avec Abou Bakr en lui prêtant serment de fidélité ce qu'il n'avait pas fait durant les six mois (qu'avait survécus Fâtima à son père). Il manda donc à Abou Bakr de venir le trouver sans amener personne avec lui, parce qu'il redoutait la présence de 'Omar. « **Non, par Dieu, s'écria 'Omar, tu n'entreras pas seul chez eux.** – Que craignez vous donc qu'ils me fassent ? répondit Abou Bakr. Par Dieu ! J'irai chez eux<sup>71</sup> ».

Comment Omar a-t-il pu dire : « **Non, par Dieu, s'écria 'Omar, tu n'entreras pas seul chez eux** » parlait-t-il d'Ali ou du dernier des hypocrites criminels !!!

Alors que cette maison était celle du Prophète et de sa fille Fatima !!! Soudainement, Ali était devenu l'homme à fuir, et dont il ne fallait surtout pas aller chez lui, ou alors avec « un gilet pare-balles » !!! Ali était passé en moins de 24 heures, du statut de Aaron à celui de Judas !

Quelle déconsidération ! D'un côté nous avons le Prophète qui fit d'Ali ce que l'on sait, et qui le considéra comme on le sait, de l'autre, nous avons tout le contraire ! De la déconsidération et de la haine ardente !

« El Madaini par Muslima Ben Mouharib, par Solaimane Etaimi et par Ibn Aâoun ont rapporté que : Abi Bakr a sollicité Ali afin que ce dernier lui fasse allégeance, mais il refusa. Omar muni d'une mèche de feu, se dirigea vers la maison de Ali, Fatima le reçut sur le seuil de la porte. Elle lui dit : Oh ! Ibn Khattab, es-tu venu mettre le feu à ma maison ? Il répondit : **Oui, est ceci (le feu) est plus fort que ce que ton père a rapporté.** Ali vint et prononça son allégeance et dit : j'étais décidé de ne pas sortir de ma maison qu'après avoir terminé de rassembler le Coran<sup>72</sup> ».

---

<sup>71</sup> Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 3» **El Bokhâri**, Titre LXIV: «Des expéditions militaires» ; Chapitre XXXVII : «De l'expédition de Dzât-Qorad»; hadith n°39; (page 169)

<sup>72</sup> « **Ansab Charef** » tome 1 page 586 numéros 1184

« Mohammed ibn Bochr nous a parlé que 'Obaïd-Allah ibn Omar a rapporté : Que lorsqu'on a prêté allégeance à Abou Bakr, Ali et El zobeïr entrèrent chez Fatima fille de l'Envoyé de Dieu (pbsl), lui demandant conseil et suggestion. Et lorsque ceci est parvenu à Omar ibn El-Khattab, il se dirigea en direction de la maison de Fatima et il dit : Oh ! Fille du Prophète ! Par Dieu personne ne m'est estimé plus que ton père et nous aimons personne plus que toi, après lui, **mais par Dieu personne ne m'empêchera de brûler le lieu où se réunissent ces gens même si c'est chez toi.** Lorsque Omar quitta la maison, Fatima informa Ali et ceux qui étaient présents avec lui par ces mots : Savez vous qu'Omar est venu et il a juré par Dieu qu'il brûlera la maison et qu'il concrétisera sa parole si vous ne revenez pas sur votre décision, donc sortez et soyez compréhensifs et ne revenez plus chez moi. Ils quittent Fatima et ne reviennent qu'après avoir porté allégeance à Abi Bakr<sup>73</sup> ».

« Il est parvenu à Abi Bakr et Omar qu'un groupe de mouhajirounes (les immigrés) et d'Ansar, s'étaient réunis avec Ali ibn Abi Taleb dans la maison de Fatima fille du Prophète. (Omar et d'autres) arrivent en groupe et envahirent la maison, Ali sortit avec son épée. Puis ils pénétrèrent dans la maison, Fatima hurla afin qu'ils sortent et les menaça en ces termes : **Par Dieu sortez ou je découvre ma chevelure<sup>74</sup> !** ».

« ibn Hamid nous a rapporté selon Jalil selon Mohreira selon Ziyad ibn Kalib qui a dit : Omar ibn El-Khattab est venu à la maison d'Ali ou il y avait Talat, Zobeïr et d'autres hommes parmi les immigrés, et Omar dit : **Je jure par Dieu ou vous sortez de la maison et faites allégeance, ou on brûle la maison et vous avec !** Ali et Zobeïr sortirent l'épée à la main...<sup>75</sup> »

Ces récits comportent comme on peut le constater, différentes variantes, la plus *hard* est celle rapportée par Balazuri où Omar dit : « Oui, et ceci (le feu) est plus fort que ce que ton père a rapporté » et la plus *soft*, est celle qui est rapportée par ibn Abi Chiba, dans laquelle Omar dit en substance ; « **Fatima on t'aime bien, mais cela ne m'empêchera pas de mettre le feu chez toi !** » « Par Dieu personne ne m'est estimé plus que ton père et que nous n'aimons personne plus que toi, après lui mais par Dieu personne ne m'empêchera de brûler le lieu où se réunissent ces gens même si c'est chez toi »

En conclusion de quoi, il est bien évident, que du jour du jeudi, à l'histoire de la maison en passant par le vestibule le jour de la Sakifa ou Omar s'empressa de faire allégeance à Abou Bakr, il y

---

<sup>73</sup> **Moussanaf ibn Abi Chiba** » tome 7 page 477 numéros 37034

<sup>74</sup> « **L'histoire par Yaakoubi** » tome 2 pages 126

<sup>75</sup> « **L'histoire par Tabari** » 2 tome page 233

a quelque chose qui ne tourne pas rond ! Qui pourra à présent nous faire croire que rien ne s'est passé, et que ce ne sont que les chiites et les égarés qui mentent au sujet de ce qu'on a pu lire ici ! Demandez aux spécialistes du hadith ce qu'ils en pensent ! Demandez aux savants salafistes et autres, qui sont ibn Abi Chiba, Balazuri, Yaakoubi, Tabari...sont-ils des égarés, des chiites, ou des savants sunnites pieux et intègres !!!

Je ne suis pas de ceux qui souhaitent remuer le couteau dans la plaie, mais je ne suis pas non plus de ceux qui restent les bras croisés lorsque l'on veut non seulement, nous faire croire que rien ne s'est passé, et qu'en plus, ce serait même de la faute d'Ali qu'il y ait eu la bataille du Chameau et de Siffin<sup>76</sup> et que de toute façon, Aïcha comme Mouawiya étaient bien attentionnés et Dieu leur a pardonné leurs fautes, si fautes il y a<sup>77</sup> !

Arrêtons d'insulter la mémoire d'Ali et de piétiner son droit en faisant mine de méconnaître son statut et son bon droit ! Et cela s'appelle non pas du chiisme mais de l'Islam !

Ibn 'Omar rapporte que Abou Bakr a dit : « **Vénérez Mohammed dans les personnes de sa familles**<sup>78</sup> ».

Pourrait on savoir où est la vénération !!!

Yezid ibn Hayyann raconte : « Un jour, nous, moi Husseyn ibn Sabra et Omar ibn Mouslim, nous sommes allés chez Zeyd ibn Arqam . Alors, quand nous nous sommes assis Husseyn dit à ce dernier : « O Zeyd, tu as déjà obtenu beaucoup de biens (mérites) : tu as tant vu le Messenger d'Allah ; tu as entendu réciter sa Tradition ; tu as participé à ses combats et tu as fait les salats derrière lui. O Zeyd, tu as obtenu tant de biens. Alors, O Zeyd raconte ce que tu as entendu prononcer par le Messenger d'Allah ». Il (Zeyd) a répondu : «O mon neveu ( fils de mon frère en islam), je jure, par le nom d'Allah que je suis devenu très âgé, que mon temps s'est tant avancé et que j'ai oublié une partie de ce que j'avais déjà sciemment reçu de tradition du Messenger d'Allah. Donc, ce que je vais vous en raconter, vous devez l'accepter et vous devez ne pas me demander

---

<sup>76</sup> C'est ce qui ressort à la lecture de nombres de texte des musulmans adhérant au courant des « gens de la Sunna et de l'unité » à lire par exemple : « la profession des gens de la Sunna et de l'unité » sur le site rubrique corrections de livres.

<sup>77</sup> A lire sur le site la Lanterne « la profession de foi »

<sup>78</sup> Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 2» **El Bokhâri**, Titre LXII : «Des mérites des compagnons du Prophète» ; Chapitre XII : « Des fastes des parents de l'Envoyé de Dieu et de ceux de Fâtima, la fille du Prophète»; hadith n° 2; (page 612)

de récit que je ne sais pas à la perfection ». Et Zeyd de raconter : « Un jour le Messager d'Allah s'est levé en orateur, devant nous, au bord du ruisseau d'eau nommé Khom entre la Mecque et la Médine. Alors, ayant profondément loué Allah, ayant exhorté et incité les gens à penser (à Allah), il a ajouté : « Après le préambule nécessaire. O gens, certes, étant un être humain, je suis sur le point de répondre (positivement) à l'appel de (l'archange messager) de mon Seigneur et me voici laissant parmi vous deux nobles (responsabilité) (très lourdes à assumer) (Thaqaleyn), la première c'est celle liée au livre d'Allah, source du droit chemin et de lumière. Donc, suivez le livre d'Allah ». Et lui (le prophète) d'insister de suivre le livre d'Allah » et d'ajouter : « **la deuxième responsabilité est liée aux membres de ma Famille. Je vous fais réfléchir** (je vous rappelle) **à Allah en faveur de ma famille, Je vous fais réfléchir à Allah en faveur de ma famille** (et) **Je vous fais réfléchir à Allah en faveur de ma famille**<sup>79</sup> ».

« Certes Dieu est mon Seigneur et je suis le seigneur de tout croyant, celui dont je suis le seigneur alors Ali est le seigneur. Dieu, soutient celui qui le soutient et sois ennemi de ses ennemis ».

« Ma fille n'est qu'une partie de moi-même elle est peinée de ce qui me peine et elle souffre de ce qui me fait souffrir<sup>80</sup> ».

«Tu es pour moi ce que Moïse fut pour Aaron (sur eux la paix), sauf qu'après moi il n'y aurait point de prophète<sup>81</sup> ».

«Moi, toi (probablement Fatima) et celui qui dort (c'est à dire Hussayn) et al Hassan seront le jour de la résurrection au même endroit».

«Celui qui me fait du mal en faisant du mal à ma famille alors il a fait du mal à Dieu».

«Moi, Fatima, al Hassan, al Hossein et ceux qui nous aiment, seront réunis le jour de la résurrection mangeant et buvant jusqu'à ce qu'il dissocia ses serviteurs».

«Celui qui nous déteste et celui qui nous jalouse sera chassé du bassin le jour de la résurrection avec des fouets de feu».

«Il y a trois choses que si quelqu'un fait alors il n'est pas de moi ni moi de lui : «la haine envers Ali, la peine qu'on cause à ma famille et le fait de dire que la foi n'est que des paroles en l'air».

Où est le respect de ces paroles du Prophète !

Alors là encore on n'arrive pas à comprendre le comportement d'Omar ! D'un côté il veut flageller des hommes parce qu'ils ont élevé la voix dans la mosquée du Prophète, il malmène Hicham parce qu'il, le croyait-t-il, avait mal lu le Coran, mais lui, désobéit

---

<sup>79</sup> [Extrait de « L'authentique de **Moslim** Tome II» **Moslim**, édition Dar Al-Khotob Al-Ilmiyah) ; Livre 48 : Les mérites d'Al-Sahabas, chapitre 4 : « Les mérites d'Ali ibn Abou Taleb» ; hadith n° 2781 ; (page 575)]

<sup>80</sup> **Bokhari** tome 3 page 600.

<sup>81</sup> Sentence prophétique rapportée par le Mousnad d'**Ahmed** ibn **Hanbal**, le Sahih de **Bokhari**, le Sahih de **Moslim**, le Sounane d'**Abou Daoud**, le Sahih de **Thirmidi**, le Sunane d'**Ibn Maja**, par l'historien **El Tabari**, le Mousanaf d'**Ibn Abi Chiba** et probablement par bien d'autres.

ouvertement au Prophète, menace et malmène la famille du Prophète, et cela en totale contradiction avec ce qu'a dit Allah et ce qu'a dit le Prophète !

Alors qu'on le veuille ou pas, les menaces d'Omar et la brutalité avec laquelle il traita la famille du Prophète, bafoue radicalement nombre de versets et nombre de dits du Prophète ! On n'hésitera pas critiquer un musulman parce qu'il a écouté de la musique, ou un musulman parce que sa barbe et un peu trop courte, mais on s'incline et glorifie d'autres qui on agit de façons plus que contraire à la volonté de Dieu et de son Prophète, et cela uniquement parce qu'il porte le titre de compagnon du Prophète et qu'il s'appelle Omar ibn El-Khattab !

A travers les récits que je viens de citer, lesquels ne doivent constituer qu'une infime partie de la vérité, on comprend mieux pourquoi Fatima est morte dans la peine et l'amertume.

« Les femmes du Messager d'Allah et des femmes de Qoreïsh étaient rentrées la voir lors de sa maladie et ont dit : comment vas-tu ? **Elle a dit : « Par Allah je me trouve détestant votre monde, heureuse de vous quitter, allant à la rencontre d' Allah et de son messager pleine de regrets de vous, aucun droit ne m'a été préservé, et aucun égard ne m'a été observé, et la recommandation n'a pas été acceptée, et la sacralité a été ignorée ».**

Et elle était âgée de vingt trois ans<sup>82</sup> ».

*Allah Akbar !*

*La i la ha y la Allah Mohamed rassoul Allah !*

*O Fatima ! On t'aime et on ne t'a pas oubliée !*

*Ce qui t'a fait souffrir, nous fait souffrir*

*Nous partageons ta peine et pleurons ta mémoire*

*Tu es, et restera illustre, par ton père, par ton mari, par tes enfants, et par le Mahdi attendu, qui est, tu*

*le sais, de ta descendance. Ton père a dit « **Le Mahdi est une vérité il est un enfant de Fatima**<sup>83</sup> »*

*Ton nom restera gravé dans nos cœurs*

*Courte fut ta vie, triste fut ta fin, mais combien ô Fatima grande restera ta renommée*

---

<sup>82</sup> L'histoire rapportée par **Yaakoubi** tome page

<sup>83</sup> Entre autre la grande histoire de **Bokhari**

*Ton non restera gravé dans la mémoire des générations et les générations à venir*

*La douleur est certes immense et les jours n'on point permis d'atténuer cette peine si profonde, ô ma*

*sœur, ni de faire sécher ces larmes, ô ma sœur, mes c'est vers Dieu que nos cœurs et nos larmes coulent*

*et c'est sur Lui que reposent nos espoirs.*

*Salut et paix sur toi le jour où tu es née, le jour où tu es morte, et le jour où tu seras ressuscitée.*

(MM)

*Al 'Askari* dit :

« **Omar est le premier :**

- **Qui a ordonné de faire des prières collectives pendant les nuits de Ramadan (Tarawih) ;**
- **Qui a interdit le mariage temporaire ;**
- **Qui a ordonné de faire la prière de deuil avec quatre Takbir ;**
- **Qui a ordonné de payer la Sadaqa sur l'intérêt des capitaux ;**
- **Qui a ordonné d'arrondir le calcul des héritages ;**
- **Qui a accepté de payer une Zakat sur les chevaux qu'il possède<sup>84</sup>. »**

Que doit t-on penser de ces innovations ?

Compte tenu du nombre d'erreurs qu'Omar a faites, nous sommes en droit de nous poser la question suivante : ces innovations sont-elles bonnes ou mauvaises ?

---

<sup>84</sup> **Souyouti** « l'histoire des Califes »

## ACTE 10 : LES REMORDS

La vie d'Omar s'est ainsi écoulée, l'heure de rencontrer son Seigneur est arrivée.

« El-Misouar ibn Makhrama a dit : « Lorsque 'Omar eut été transpercé, il ressentit de vives douleurs. Afin de le consoler, Ibn Abbâs lui dit alors : « Ô prince des Croyants, tu n'as rien à redouter, car tu as été le compagnon de l'Envoyé de Dieu, tu t'es bien conduit avec lui et, au moment où tu as été séparé de lui, il était satisfait de toi. Ensuite tu as été le compagnon de Abou Bakr, tu t'es bien conduit avec lui et, au moment où tu as été séparé de lui, il était satisfait de toi. Enfin tu as été le compagnon de leurs compagnons, tu t'es bien conduit avec eux, et, si tu en es séparé, et il faudra absolument que tu en sois séparé, ils seront satisfaits de toi. – Ce que tu as dit, répondit 'Omar, au sujet de ma fréquentation avec le Prophète, cela n'a été qu'une faveur que Dieu le Très Haut m'a accordée. Ce que tu as dit au sujet de ma fréquentation de Abou Bakr et de la satisfaction qu'il a eue de moi, cela n'a été également qu'une faveur que Dieu le Très Haut m'a accordée. **Quant à l'angoisse dans laquelle tu me vois, je la ressens à cause de toi et de tes compagnons. Par Dieu, si j'avais gros comme la terre d'or, je m'en servais pour me racheter du châtimeut de Dieu, avant de me trouver face à face avec lui**<sup>85</sup>. »

A quoi faisait allusion Omar lorsqu'il dit : « **Quant à l'angoisse dans laquelle tu me vois, je la ressens à cause de toi et de tes compagnons. Par Dieu, si j'avais gros comme la terre d'or, je m'en servais pour me racheter du châtimeut de Dieu, avant de me trouver face à face avec Lui** »

On peut en déduire sans grand risque de se tromper, qu'Omar faisait allusion à son comportement à l'encontre de la famille du Prophète. Tout le monde sait que, ibn Abbas était le neveu du Prophète et le cousin d'Ali, et les compagnons d'ibn Abbas ne peuvent être que son entourage, puisque Omar lui dit « **tes compagnons** » donc ses proches, donc la famille du Prophète. Et non bien sur, tous les compagnons du Prophète. Sinon Omar ne lui aurait pas dit « **tes compagnons** ». Ce qui corrobore entre autres, les textes que l'on a vus ci-dessus, dans lesquels Omar a non

---

<sup>85</sup> Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 2» **El Bokhâri**, Titre LXII : «Des mérites des compagnons du Prophète» ; Chapitre VI : « Des fastes de 'Omar ben El-Khattâb abou Hafs el-Qorachi el-'Adawiy »; hadith n°14 ; (page 598)

seulement gravement malmené la famille du Prophète, mais pire encore, menacé la famille du Prophète. Puisque comme on a pu le voir un certain nombre des compagnons du Prophète et à leur tête Omar, n'ont pas hésité à faire une descente chez Fatima pour y contraindre ses occupants à prêter serment d'allégeance. Je le rappelle encore une fois, l'information des textes faisant référence à l'histoire de la descente et/ou du feu, nous sont parvenus par des sources purement sunnites, à commencer par, ibn Abi Chiba<sup>86</sup> qui fut le professeur de Boukhari, Mouslim, ibn Maja et de bien d'autres, on ne peut donc parler de chiisme ! L'histoire du feu et/ou de la descente dans la maison de Fatima, est aussi rapportée par Yaakoubi<sup>87</sup>, Tabari<sup>88</sup>, Balazuri<sup>89</sup> et probablement par bien d'autres, selon différentes variantes, il faut le souligner. Ces rapporteurs n'étaient sûrement pas des ignorants et moins encore des hérétiques, et si donc ils ont rapporté les récits de la maison et/ou du feu, c'est qu'ils ont estimé que ces récits étaient authentiques !

Omar reconnaît donc lui-même, qu'il a mal agit lorsqu'il dit : « **Par Dieu, si j'avais gros comme la terre d'or, je m'en servirais pour me racheter du châtime<sup>n</sup>t de Dieu, avant de me trouver face à face avec Lui<sup>90</sup>.** ». Si Omar n'avait rien à se reprocher comme l'affirment les néo-sunnites, et que tout ce que l'on peut dire sur lui, ne vient que des mensonges des chiïtes et d'autres personnes égarées, dans ce cas, pourquoi Omar se serait ainsi exprimé !!! Car pourquoi *craindre le châtime<sup>n</sup>t de Dieu* si l'on n'a rien à se reprocher ? Jusqu'à preuve du contraire, Dieu est le juste par excellence, alors pourquoi le craindre lorsque l'on a la conviction que l'on n'a rien fait, ou lorsque l'on a la conviction d'avoir agi en toute bonne foi ! Seuls celles et ceux qui ont quelque chose à se reprocher, peuvent ainsi s'exprimer ! Ce qui prouve bien et sans le moindre doute possible, que les néo-sunnites se trompent en essayant à tout prix de blanchir Omar, alors qu'Omar lui-même

---

<sup>86</sup> « **Moussanaf ibn Abi Chiba** » tome 7 page 477 numéros 37034

<sup>87</sup> « **L'histoire par Yaakoubi** » tome 2 pages 126

<sup>88</sup> « **L'histoire par Tabari** » 2 tome page 233

<sup>89</sup> « **Ansab Charaf** » tome 1 page 586 numéros 1184

<sup>90</sup> Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 2» **El Bokhâri**, Titre LXII : «Des mérites des compagnons du Prophète» ; Chapitre VI : « Des fastes de 'Omar ben El-Khattâb abou Hafs el-Qorachi el-'Adawiy » ; hadith n°14 ; (page 598)

reconnaît ses erreurs et ses péchés ! Puisqu'il souhaite se racheter du châtime<sup>91</sup>nt de Dieu ! **Quant à l'angoisse dans laquelle tu me vois, je la ressens à cause de toi et de tes compagnons. Par Dieu, si j'avais gros comme la terre d'or, je m'en servirais pour me racheter du châtime<sup>91</sup>nt de Dieu, avant de me trouver face à face avec Lui**. »

Les propos d'Omar contredisent donc la position des néo-sunnites, lesquels ne font que suivre des points de vue de tel ou tel pseudo savant, dont les affirmations non seulement ne reposent en aucun cas sur une étude approfondie, mais plus grave, contredisent l'ensemble des textes figurant dans les livres de source ! Ces savants se contentent souvent et uniquement, d'une simple lecture des livres de sources, tout en, à l'évidence, taisant une partie de ce que ces mêmes livres nous disent ! Puisque ces savants n'en font jamais état ! Peut être se disent ils qu'il vaut mieux éviter de remuer le couteau dans la plaie ! Je suis entièrement d'accord avec eux, mais nous autres musulmans, sommes quand même en droit de connaître, bien plus, d'exiger la vérité toute la vérité sur l'Islam et son histoire. Ne pas dire la vérité, engendre et alimente inévitablement la confusion et les conflits fratricides. Car, s'il est vrai que le fait de donner raison aux chiites sur telle ou telle question, peut conduire certains à adhérer au chiisme, donc il vaut mieux ne rien dire ! Je ne suis pas d'accord ! Je doute fort que nous soyons mieux placés que nos pionniers en taisant ce qu'ils nous ont rapporté ! De plus, ce que l'on reproche aux chiites ne porte en aucun cas sur des questions historiquement établies, mais uniquement sur l'utilisation et la manipulation qu'ils en ont faites ! Et là, nul ne peut ni l'accepter, ni le légitimer, alors de quoi nous autres qui nous disons musulmans sunnites, avons peur ! Nous nous considérons dans le vrai, n'ayons donc pas peur du débat, un frère chiite veut débattre ! Débattre ! Un mécréant veut débattre ! Débattre ! Et Allah vous assistera si vous êtes sincère et véridique, mais je doute fort qu'Allah vous assiste si pour toute réponse théologique, vous répondez par le silence, si ce n'est par des injures et des calomnies !

---

<sup>91</sup> Extrait de « Les Traditions Islamiques -Tome 2» **El Bokhâri**, Titre LXII : «Des mérites des compagnons du Prophète» ; Chapitre VI : « Des fastes de 'Omar ben El-Khattâb abou Hafs el-Qorachi el-'Adawiyy »; hadith n°14 ; (page 598)

Il est peut être dans l'esprit de ces savants, hors de question de céder une parcelle de terrain aux chiïtes, voilà probablement leur raisonnement. Il est quand même extraordinaire que l'on arrive à faire croire aux gens que celles et ceux qui tiennent ce genre de propos sont des gens égarés, alors que ce sont les « pères du sunnisme » eux même qui sont les premiers à en faire état ! Que l'on nous prenne pour des ignorants, je veux bien, puisqu'il faut croire que la science est une marque déposée, et dont seuls les savants d'Arabie Saoudite ont l'exclusivité, mais que l'on nous prenne aussi pour des imbéciles, je crois que là ils vont un peu trop loin ! Lorsque l'on a sous les yeux plusieurs livres datant du troisième siècle de l'hégire, dont les auteurs sont considérés comme intègres et fiables par ces mêmes « savants », dans lesquels il est écrit ce que l'on a vu, et qu'ensuite on vous dise « **c'est pas vrai, ce sont les chiïtes qui disent ça !** », que doit-t-on alors penser ! Mais...mais Boukhari, Mouslim, ibn Abi Chiba, ibn Maja, Tabari, Yaakoubi, Balazuri et j'en passe, n'étaient pas chiïtes je crois ! Ils n'étaient pas non plus des hérétiques ou des ignorants !!!

C'est pour cela, qu'il faut bien faire la distinction entre les vrais sunnites, comme l'ont été nos rapporteurs, lesquels n'ont pas triché, lesquels nous on fait parvenir des textes, il faut le dire, embarrassants, tels ceux de la catastrophe du jeudi ou l'histoire de la maison, et ceux qui suivent sincèrement ces mêmes rapporteurs, et les faux sunnites ou néo-sunnites qui ne « suivent » que des « savants » et contredisent les vrais « pères du sunnisme » bien qu'ils chantent sur tous les toits, qu'ils ne se réfèrent qu'aux livres de source et à eux seuls ! En ce qui me concerne, je fait partie de la première catégorie, ce que pense, dit, écrit, un savant qui est né il y a moins d'un siècle, ne peut en aucun cas prendre le dessus sur ce qu'on rapporté les savants et pionniers qui sont venus il y a plus de dix siècles, lesquels étaient vraiment des gens pieux et dont le travail n'est pas à bafouer, mais à saluer !

Jusqu'à preuve du contraire, le rôle d'un savant, n'est ni de contredire le Coran, ni de contredire la Sunna, et s'il le fait, il doit au moins nous expliquer pourquoi. Alors qu'attendent ces savants pour nous expliquer les récits de la catastrophe du jeudi ou de la maison !!! En ce qui me concerne, je doute fort qu'ils puissent nous apporter une explication sans que cette explication n'aille à l'encontre de la loi et de la morale de l'Islam, de ce fait, leur silence

en dit long ! La seule solution qu'il leur reste, étant de crier au chiisme comme on crierait au loup ! On ne discute pas avec le diable ! Diaboliser leur permet de fuir le débat, mais jusqu'à quand ?

Alors les ardents et aveugles défenseurs d'Omar et du sunnisme visité et revisité, devront, pour défendre leurs thèses rafistolées, trouver autre chose que de crier au chiisme comme on crierait au loup !

A présent, seul Allah tranchera, et Omar règlera ses comptes non pas avec vous ou moi, mais avec Allah et Son Prophète ! Omar, comme nombre d'hommes, font à présent partie des générations passées, laissons les reposer en paix !

Mais arrêtons de faire croire au gens, qu'Omar fut l'exemple en matière de piété et de justice, qui fut *the* savant, et qu'il ne s'est jamais rien passé entre lui et la famille du Prophète ! Puisque après non pas une simple lecture des textes, mais une étude approfondie de ces derniers, cette version s'écroule comme un château de sable emporté par de hautes vagues !

Il faut arrêter d'accuser les chiites à chaque fois qu'un texte va à l'encontre de notre vision de tel ou tel sujet ! Car on ne fait que leur donner raison, il ne faut pas fuir le débat, mais l'affronter sincèrement. D'ailleurs, ce que l'on peut et devons reprocher aux chiites, ce n'est non pas qu'ils soulèvent la question du jour du jeudi ou sur l'histoire de la maison par exemple, mais ce qu'ils ont fait au nom du chiisme originel ! En effet, ce n'est pas parce qu'il s'est passé tel ou tel fait grave, que cela doit nous rendre licite le fait d'insulter des compagnons du Prophète ou de faire nombre d'innovations ! Il ne faut pas tout mélanger, les actes d'Omar et ses innovations, ne peuvent en aucun cas expliquer et justifier ce que les chiites font aujourd'hui !

Certes les Chiites on gravement innové, certes les chiites commettent un certain nombre d'erreurs, certes les chiites....mais on ne peut pas non plus tout leur mettre sur le dos !

Ce ne sont pas les chiites qui ont inventé tous les textes que j'ai cités, lesquels sont tous de référence sunnite, et bien plus, de Boukhari le « père » du sunnisme !

Dans le cas présent, et comme on la vu, les références citées sont exclusivement sunnites, et parmi les plus sûres, alors il va bien falloir à un moment, ou un autre, adopter une politique plus claire, ou bien on reconnaît Boukhari comme fiable, dans ce cas là, on accepte ce qu'il rapporte, ou bien on ne reconnaît pas Boukhari comme fiable, dans ce cas on le rejette ! Mais on ne peut le reconnaître uniquement lorsque cela nous arrange !

Pour finir, lorsque Omar a soit disant dit : **« Si un petit mouton meurt dans le ventre d'une brebis perdue à coté de l'Euphrate, j'ai peur d'en être responsable et que Dieu m'en demande des comptes et m'en châtie »**

Je ne demande qu'à le croire, mais dans ce cas pourquoi a t-il agit comme on la vu !

Je crois que l'on abuse énormément de la crédulité et de l'ignorance des gens !

## **Conclusion**

*Il ressort très clairement de l'étude des textes que nous avons pu lire, et de bien d'autres que je n'ai pas évoqués, qu'Omar ne fut pas à l'image de celui que l'on ne cesse de nous décrire ici et là !*

*Que les néo-sunnites comprennent bien que les textes cités ici en référence, ne viennent pas de livres chiïtes, ou de pseudo savants, mais sont des textes rapportés par le plus fiable de nos rapporteurs, Boukhari. N'essayez donc pas de crier au chiïsme, ou alors dites clairement que Boukhari était chiïte !*

*Le but de ce fascicule, et Dieu en est mon meilleur témoin, n'a jamais été dans mon esprit de porter préjudice à Omar, puisque je l'ai défendu chaque fois que j'ai estimé que les accusations que l'on portait contre lui étaient non fondées. Vous n'avez qu'à lire entre autre mon livre, « lettre ouverte à nos frères chiïtes ». Je prie donc mes frères et sœurs de bien prendre garde à ne pas me calomnier comme nombres de personnes l'ont déjà fait, car la calomnie est l'un des chemins les plus courts pour aller en enfer ! Ceux et celles qui souhaitent sincèrement me connaître n'ont qu'à lire mes livres, ils se rendront compte par eux-mêmes, qui je suis.*

*Car je crois que l'on a trop abusé de la crédulité et de l'ignorance des musulmans !*

*Alors à présent, que l'on l'accepte ou pas mes écrits, cela n'est à mes yeux pas important, puisque je pense avoir très clairement prouvé que l'image que l'on véhicule ici et là d'Omar, n'est qu'un mythe, un mythe de plus ! Seul les véridiques et les pieux, accepteront mes écrits, seuls les vrais sunnites accepteront mes écrits, je laisse alors les néo-sunnites à leurs Sunnisme révisé et re-révisé !*

*A présent, si les néo-sunnites rejettent leurs propres livres de source sous prétexte qu'il vont à l'encontre de ce que des pseudo savants leurs ont appris, et cela en totale contradiction avec les livres de sources, je n'y suis pour rien !*

*L'enseignement principal que l'on doit tirer de ce livre n'est pas les erreurs d'Omar, mais plutôt, que chacun de nous doit méditer sur cette phrase : **Si Omar qui a vu, vécu, entendu, parlé, écouté, mangé, bataillé avec le Prophète, s'est trompé à ce point, que dire des savants d'aujourd'hui qui ne s'appuient que sur des livres et pour la plupart partiellement faux !***

*Méditer sur cette phrase autant que possible !*

## Biographie d'El-Waqidi

**El-Wâkidi**, Mohammed ibn 'Omar b. Wâkid, historien originaire de Médine, également expert en *fiqh*, auteur dont l'autorité est souvent citée en matière d'histoire du début de l'époque islamique (*sira*, *maghâzî*, *ridda*, *futûh*), n. 130/747-8, m. le 12 dhu l-hijja 207/28 avril 822. Il est d'une importance extrême pour le début de l'historiographie arabe vu la quantité et la qualité de l'information qu'il a transmise à cette forme littéraire ainsi que pour la nature de sa méthodologie.

Les grandes lignes de sa biographie ont été données par son disciple et secrétaire Ibn Sa'd (VII/2, 77 et V, 314-21). El-Wâkidî était un client de Sahn, une sous-tribu (*batn*) d'Aslam, 'Abd Allâh b. Burayda El-Aslamî, *kâdi* de Marw (m. 115/733) est mentionné comme le patron d'un homme qui était probablement le grand-père d'el-Wâkidî. Sa mère passe pour avoir été la petite fille d'un Persan, marchand et chanteur à Médine (Aghâni, VIII, 322). En 180/796-7, il s'établit à Baghdâd où il était nommé à une date postérieure *kâdi* de 'Askar el-Mahdî (c'est à dire d'al-Rusâfa), dans la partie orientale de la cité. D'après Ibn Sa'd, le calife el-Ma'mûn le nomma à cette fonction quand il arriva du Khorâsân. Comme el-Ma'mûn ne rentra à Baghdâd qu'en 204/819, la nomination d'el-Wâkidî précéderait de trois ans la mort de celui-ci. Ibn el-Nadîm (*Fihrist*, éd. Tadjaddud, 111) et, d'après lui, Yâkût (*Irshâd*, VII, 56) mentionnant que Hârûn el-Rashid l'aurait désigné comme juge. La nomination par el-Ma'mûn aurait donc pu être une nouvelle nomination après une interruption d'une durée indéterminée. Pourtant, el-Wâkî (*Akhhâr el-kudât*, III, 270-1) mentionne pour el-Wâkidî le seul service d'el-Ma'mûn.

El-Wâkidî était connu pour son excessive générosité et ce penchant, de même qu'une tentative manquée de se lancer dans le commerce du grain (voir el-Khitab el-Baghdâdî, III, 4), paraissent avoir imprimé une marque durable sur sa vie, en effet, il fut criblé de dettes. Il laissa même, après son décès, des dettes qu'el-Ma'mûn, agissant en tant qu'exécuteur testamentaire, régla. Un récit, très vivant et haut en couleur, attribué à el-Wâkidî (Ibn Sa'd, V, 314-19) rapporte comment il put jouir du patronage de Yahyâ ibn Khâlid el-Barmaki, auquel il dut la faveur

particulière à lui accordée par le calife Hârûn al-Rashîd, et plus tard, par le fils de ce dernier, ‘Abd Allâh el-Ma’mûn : quand Hârûn, accompagné de Yahyâ ibn Khâlid, vint à Médine à l’occasion de l’un de ses pèlerinages, el-Wâkidî leur servait de guide. Plus tard, il partit pour Baghdâd, et de là pour Rakka, résidence de Hârûn à ce moment (et jusqu’en 192/808). Là, après de grandes difficultés, il réussit à rentrer en contact avec Yahyâ, qui le reçut honorablement et intercêda en sa faveur auprès du calife, témoignant envers el-Wâkidî, une grande attention et un soutien généreux.

C’est à la suite de ce patronage, nous pouvons le penser, que l’œuvre d’el-Wâkidî excéda celle d’un *muhaddith* moyen, eu égard à la large gamme de matériaux (intellectuels) à laquelle il avait accès. Ibn Sa’d signale particulièrement son expertise dans l’histoire du début de l’islam, sa maîtrise des doctrines contradictoires traitant du *hadîth* et du *fiqh*, sa connaissance des opinions généralement admises : « et il expliquait tout cela dans les ouvrages dans lesquels il réunissait des extraits (*istakhradja*), composait (*wada’a*) et transmettait ouvertement (*haddatha bihâ*) ». Ces deux traits, l’effort pour évaluer l’information qu’il recevait et le large recours à l’usage et à la production de livres, sont caractéristiques de sa façon de travailler. La masse considérable de matériaux écrits (« livres ») dont il disposa était impressionnante. On dit qu’il laissa six cents caisses de livres, chacune du poids de deux hommes (*Fihrist*, 111, 1.6 ; *Tarikh Baghdâd*, III, 6). L’importance et la quantité de ce matériel étaient renommées et Ibn en-Nadîm rapporte que deux jeunes garçons esclaves écrivaient pour lui, jour et nuit. Fameux également étaient le nombre et la variété des ouvrages qu’il rédigea. Ahmed ibn Hanbal, bien que ne citant point el-Wâkidî car il avait une position critique sur la fiabilité de celui-ci, accordait pourtant une grande importance à ses ouvrages, les lisant et les prenant en note (*Tarikh Baghdâd*, III, 15).

Parmi les experts du *hadîth* du IIIe/IXe s. la censure contre el-Wâkidî pour défaut de fiabilité prévalut, procès injuste aux yeux d’ed-Dhahabî (*Siyar a’lâm al-nubala’*, IX, 469). La remise en cause la plus fondée est due à Yahyâ ibn Ma’in (m. 233/847) qui découvrit le recours à une fausse attribution dans son matériel (Ibn Abî Hâtîm er-Râzi, *el-Djarh wel-ta’dîl*, IV/1, 21). El-Wâkidî fut également critiqué par Ibn Hanbal pour avoir en combinant plusieurs traditions recomposées une seule tradition, introduite par un *isnâd* unique, au lieu d’avoir présenté séparément chacune d’elles avec son *isnâd* propre, quoique cet usage ait été établi par des autorités antérieures. Cependant, les experts du *hadîth* dénièrent l’autorité d’el-Wâkidî dans ce domaine et, malgré les exemples connus de la précision et de l’étendue de sa mémoire, le scepticisme prévalut. Cette attitude ne caractérise pourtant que les cercles des *muhaddithûn* du IIIe/IXe siècle, alors que plus tard, une position

incontournable étant occupée par el-Wâkidî comme historien, une condamnation générale ne fut plus tolérée. Ibn Sayyid en-Nâs (m.734/1334 [q.v.]), par exemple, attribuait cette défiance au fait qu'el-Wâkidî avait manié un nombre si élevé de traditions que, inéluctablement, s'étaient glissées parmi, celles-ci quelques données douteuses ('*Uyûn el-athar*, I, 29). Le penchant d'el-Wâkidî vers un chiisme modéré signalé par Ibn en-Nadîm n'est pas confirmé par le contenu de ses écrits, bien qu'il faille noter qu'il avait réuni de nombreuses traditions rapportant que le (chef du) Prophète reposait sur les genoux de 'Alî durant son agonie.

L'œuvre d'el-Wâkidî survit dans le *Kitab el-Maghâzî* (éd. J. Marsden Jones, Londres 1966), le seul livre de lui conservé dans un *K. al-Ridda*, qui lui est attribué (éd. Hamidullah, Paris 1989, et Yahyâ ed-Djabbûrî, Beyrouth 1990) ainsi que dans nombre de citations à travers la littérature historiographique. Le manuscrit qui a servi de base à l'édition d'*el-Maghâzî*, est la copie d'une recension effectuée par Mohammed b. al-'Abbas ibn Hayyawayh (m. 382/992), comme l'avait noté Brockelmann (S.I, 207). Dans ce texte, al-Wâkidî est constamment cité (*kâla*) et, parfois (par ex., 74,690), Ibn Hayyawayh fait référence à 'Abd el-Wahhâb ibn Abî Hayya, le libraire (*warrâk*) d'el-Djâhîz (m. 319/931 ; *Tarîkh Baghdâd*, IX, 28-9), qui lui avait accordé l'autorisation de transmettre ce texte. Les *Maghâzî* offrent quelques-unes des particularités caractérisant le travail d'historien d'el-Wâkidî. Comme l'avait déjà remarqué Caetani, les récits d'el-Wâkidî présentent, comparés aux autres, des comptes-rendus cohérents, fidèles et historiquement rationnels (*Annali*, II, 1545, VI, [indices], 198-9). Plus que n'importe quelle autorité dans ce domaine avant lui, il s'efforça d'établir la chronologie des campagnes militaires (voir Ella Landu-Tasserou, *Process of réfaction : The case of the Tamamite delegation to the Prophet Mohammad*, dans BSOAS, XLIX [1986], 253-70, en 269). En poursuivant ce but, il se trouve parfois embarrassé dans des contradictions (Marsden-Jones, introd. en arabe aux *Maghâzî*, 32-3). Après avoir donné en détails le déroulement d'un événement, il ajoute en général de brèves remarques en expliquant sa préférence pour telle version qu'il a choisie parmi les divers récits, comme « celle-ci est la plus vraisemblable » (voir *même ouvrage*, 34). Il fait allusion à sa technique personnelle d'enquête dans plusieurs récits. Il affirme qu'il avait coutume d'interroger les descendants de ceux qui avaient pris part aux campagnes militaires du temps du Prophète pour leurs connaissances des événements et des lieux. On rapporte qu'il avait coutume d'aller visiter les lieux (où s'étaient déroulés ces événements) pour se faire une idée personnelle de leur topographie (*Tarîkh Baghdâd*, III, 6). Cela peut être dans ce contexte qu'il faut interpréter la remarque d'el-Wâkidî selon laquelle il retenait mieux sa mémoire que dans ses livres, se référant ici

non seulement à sa capacité de mémorisation mais faisant également allusion à l'information qu'il avait retrouvée grâce à ses capacités personnelles d'examen et d'enquête.

Une autre caractéristique de son travail est l'utilisation de combinaison de textes rapportés. Il a été avancé qu'el-Wâkidî présentait des textes nouveaux dans la mesure où il n'en existait aucun ayant cette forme dans une source plus ancienne, mais que l'on pouvait reconstituer (M. Lecker, *Wâkidî's account of the statut of the Jews in Mecca*, dans JNES, LIV, [1955], 27-8). D'un autre côté, la fusion de divers récits en un seul peut avoir un impact direct sur les contenus initiaux des textes rapportés dans le fait qu'il résulte de la combinaison de plusieurs événements en un seul (voir Landau-Tasserou, *ouvr. Cité*, 262-3). Cela peut même apparaître quand el-Wâkidî ne signale pas la combinaison des textes rapportés (G.Schoeler, *Charakter und Authentie der muslimischen Überlieferung über das Leben Mohammeds*, Berlin-New York 1996, 137-40). El-Wâkidî présente également des matériaux qui trahissent leur provenance de chez Ibn Ishâk qu'il ne cite pas. Contre l'allégation selon laquelle il aurait plagié Ibn Ishâk, on a argué que les deux auteurs auraient puisé dans un corpus commun de matériel (Marsden Jones, *Maghazî literature*, dans *Camb. Hist. of Ar. Lit., To the end of Umeyyad period*, 349; contre cette approche, Schoeler, *ouvr. cit.*, 14). Des preuves tirées d'un examen comparé des textes historiques démontrent qu'al-Wâkidî disposait d'une grande variété de sources (voir Lecker, *The death of Prophet Mohammad's father : did Wâkidî invent some of the evidence ?* dans ZDMG [1195], 9-27).

Comme l'explique Ibn en-Nadîm, Ibn S'ad composa ses ouvrages à partir des collections bien ordonnées d'el-Wâkidî (*tasnîfât*), et nous pouvons imaginer la même chose pour ses *Tabakât*, Ibn Sa'd utilisa principalement des matériaux d'un livre d'el-Wâkidî portant le même titre. Un *K. al-Tabakât* d'el-Wâkidî semble avoir été utilisé par Khalîfa ibn Khayyât, *Tabakât*, éd. el-'Umarî, Introd. 28) et Ibn 'Abd el-Barr s'y réfère comme sa source. Le *K. er-Ridda* d'el-Wâkidî est cité par Ibn Hadjar el-'Askalâni dans sa *Isâba* mais le *K. al-Ridda* qui est conservé (voir plus haut) ne contient pas uniquement des matériaux venant d'el-Wâkidî mais cite également Ibn Ishâk. Aux traces de ses travaux relevées par Jones et Sezgin, on peut ajouter les citations d'*el-Futûh*, d'*el-Kâmil* et d'*el-Mubâya'ât* d'el-Wâkidî dans l'*Isâba* d'Ibn Hadjar. Un *Tarîkh el-Wâkidî* dont le contenu est difficile à établir avec certitude, pourrait avoir été entre les mains d'Ibn Abî l-Hadîd qui cite el-Wâkidî à plusieurs reprises (*kâla*, *dhakara*, *rawâ*) sur des sujets variés, et, une fois, mentionne son *Tarîkh* (XVI, 279); son fils Muhammad transmet cet ouvrage d'après son père selon es-Sam'ânî (*Ansâb*, Beyrouth 1988, V, 567).

Des récits légendaires sur les premières conquêtes musulmanes, attribués à el-Wâkidî, comme les *Futûh esh-Shâm* (éd. W. Nassau Less, 3 vols, Calcutta 1854-62), dont se servit comme une source Simon Ockley pour son *History of the Saracenes*, Londres 1718, ainsi que les *Futûh Diyâr Rabi'a wa-Diyâr Bakr* (trad. sous le titre, *Geschichte der Eroberung von Mesopotamien und Armenian von Mohammed ibn Omar el-Wakedî*, par B.G. Niebhur, éd. A.D. Mordtmann, Hambourg 1847, aussi connus comme *Futûh al-Djazîra wel-Khâbûr wa Diyârbakr wel-'Irâk*, éd. Harfûsh, Damas 1996, et comme *K. Futûh Misr wel-Iskandariyya*, éd. Hamaker, Leyde 1825), sont d'origine plus tardive et leur attribution à el-Wâkidî est erronée (voir F. Rosenthal, *A history of Muslim historiography*, Leyde 1968, 186-93). A propos de titres et de manuscrits de textes produits par la littérature légendaire des *Futûh*, voir Brockelmann, I, 141-2, S I, 207-8 ; Sezgin, I, 294-7.

[Extrait de «Encyclopédie de l'Islam – Tome XI (V-Z)» (Leiden E.J. Brill, éditions Paris G-P Maisonneuve & Larose Sa) ; De la définition du Prénom : « Wâkidî» ; (page 111-113)]

## BIOGRAPHIE DE TABARI

ET-TABARI ABU DJA'FAR MUHAMMAD IBN DJARIR IBN YAZID

*Esprit universel dont les compétences englobent la tradition et le droit mais qui est surtout connu pour avoir été l'historien universel par excellence et le commentateur du Kor'an des trois ou quatre premiers siècles de l'Islam, né au cours de l'hiver 224-5/839 à Amul, mort à Baghdad en 310/923.*

### **Sa vie :**

*On se doit tout d'abord de remarquer que les œuvres d'et-Tabari, lorsqu'elles nous sont parvenues, ne fournissent que très peu de données biographiques bien qu'elles nous mettent souvent sur la voie de ses professeurs et de personnes faisant autorité et nous aident dans l'évaluation de sa personnalité et de ses positions dans le domaine du savoir. Plusieurs personnes qui le connurent personnellement écrivirent très tôt à son sujet et à propos de ses œuvres mais aucun de ces ouvrages ne nous est parvenu in extenso et ils ne sont connus qu'au travers d'extraits repris par des auteurs postérieurs. Ainsi, le juge Abou Bakr Ahmad ibn Kamil (m. 350/961) fut proche d'et-Tabari et fut l'un des premiers à adhérer au medhhab d'et-Tabari, la Djaririyya (voir ci-dessous) tandis qu'Abou Mohammed 'Abd Allah el-Farghani (m. 362/972-3 [q.v.]) connut et-Tabari alors qu'il était étudiant et prépara une édition de son Histoire ; il en écrivit une sila [q.v.] ou suite qui comprend une longue notice nécrologique sur et-Tabari. L'historien égyptien Abou Sa'id ibn Yunus es-Sadafi (m. 347/958 [voir IBN YUNUS]) inclut une section sur et-Tabari dans son K. el-Ghuraba' « Livre des étrangers [venant en Egypte] » en raison de la venue en Egypte d'et-Tabari pour ses études (voir ci-dessous). Mais il semble qu'il y ait eu ensuite un hiatus jusqu'à ce qu'el-Kifti (m. 646/1248 [q.v.]) écrive une biographie enthousiaste, al-tahrir fi akhbar Muhammad b. Djarir. Pour connaître ces ouvrages disparus, nous nous appuyons sur les éléments rapportés par les auteurs cités dans les ouvrages généraux biographiques d'el-Khatib al-Baghdadi, Tarikh Baghdad et d'Ibn*

'Asakir, *Tarikh Dimashk* (parce qu'et-Tabari vint étudier dans la capitale syrienne ; voir *Annales, Introduction*, p. LXIX sqq.) et avant tout sur l'œuvre biographique littéraire de Yakut, *Irshad al-arib*.

*Et-Tabari est originaire d'Amul au Tabaristan où son père Djarir semble avoir été un propriétaire terrien relativement prospère. Il offrit à son fils des revenus stables durant la première partie de sa vie, emmenant ce dernier du Tabaristan à Baghdad grâce à la caravane annuelle du pèlerinage en provenance du Khurasan et lorsqu'il mourut, (à une date inconnue) et-Tabari hérita d'une partie de son domaine. On ignore si sa famille était indigène ou descendait des colons arabes du Tabaristan. Quoi qu'il en soit, le modeste niveau de l'aide financière familiale lui permit de voyager en tant qu'étudiant puis, lorsqu'il devint un savant établi, de garder son indépendance par rapport aux pressions et influences extérieures et de ne pas faire l'expérience des savants plus pauvres qui étaient dans l'obligation de chercher un mécène.*

*Ce fut un étudiant précoce et, ainsi qu'il le rapporta lui-même, un hafiz à savoir celui qui a appris le Kor'an par cœur à l'âge de sept ans, un imam, celui qui conduit la prière des Musulmans, à l'âge de huit ans, et il étudia les traditions du Prophète à l'âge de neuf ans. Il semble attester qu'il quitta sa maison à l'âge de douze ans fi taleb el-'ilm, et qu'il reçut, au cours d'un séjour de cinq ans dans la métropole du Nord de la Perse, Rayy, une formation intellectuelle qui lui donna des bases solides pour sa future carrière. Son professeur le plus important y fut 'Abd Allah ibn Humeyd er-Razi (m. 248/862), qui figure, comme Ibn Humeyd, parmi les autorités fréquemment citées dans l'Histoire d'et-Tabari, essentiellement pour des informations remontant à Ibn Ishak, étant donné qu'Ibn Humayd fut le transmetteur reconnu du Kitab al-Maghazi d'Ibn Ishak par l'intermédiaire de Salama ibn el-Fadl (m. après 190/805-6). De Rayy, et-Tabari se dirigea naturellement, à l'âge de dix sept ans environ, vers le centre intellectuel du monde islamique, Baghdad, selon un récit, dans le but d'étudier avec Ahmad ibn Hanbal (but non réalisé, dans la mesure où Ibn Hanbal mourut à cette époque). Après une année à Baghdad, il semble être parti dans le sud de l'Iraq (dès 242/856-7) afin d'y étudier avec les savants réputés de Wasit, Basra et Kufa, savants qu'il dû ensuite citer dans ses œuvres, à savoir par exemple Mohammed b. 'Abd A'la es-San'ani (m. 255/869), et Mohammed ibn Bashshar, appelé Bundar (m. 252/866, voir Sezgin, I, 113-14) à Basra et Abou Kureyb Mohammed ibn el-'Ala' (m. 247 ou 248/861-2) à Kufa. Il retourna probablement à Baghdad moins de deux ans plus tard et y passa plusieurs années, dont une période durant laquelle il fut le tuteur de l'un des fils du vizir du calife el-Mutawakkil, 'Ubeyd Allah ibn Yahya ibn Khakan [voir IBN KHAKAN. II], entre 244/858-9 et 248/862.*



L'Imam *Ibn Khouzeyma* dit de lui : « ***Je n'ai jamais connu un homme plus savant que Ibn Jarir*** »

*Ibn Kathir* dit : « ***Il est parmi les Imams qui appliquent avec la plus grande rigueur le Coran et la Sunna du Prophète (ppsl)*** ».

*Ibn Hajar* dit qu' « ***Il était un des grands Imams de la religion desquels on peut prendre un enseignement authentique*** ».

*El Khatib el Baghdadi* dit : « ***Il est l'un des Savants qui ont un avis qu'on peut suivre sans hésitation, une parole qu'on peut croire aveuglément, et une connaissance qui n'a pas d'égale chez n'importe qui de ses contemporains*** ».

## BIOGRAPHIE DE EL YA'KUBI

**Abû I-'Abbâs Ahmad ibn Abî Ya'kub ibn Dja'far ibn Wâdih, né à Baghdâd au III<sup>e</sup> siècle.**

*Un des premiers historiens et géographes arabes.*

*Sa vie. Ayant reçu la formation pour devenir secrétaire, jeune homme il alla en Arménie, puis entra au service des Tâhirides [q.v] au Khorâsân. Après la chute en 259/872-3 des Tâhirides de la région, il partit s'installer en Egypte où il mourut au début du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, sans doute pas avant 292/905.*

*Ses œuvres. Trois des ouvrages d'el-Ya'kûbî nous sont parvenus. Le plus important est le Tarikh, Histoire, qui, comme il l'a lui-même décrit, est un récit « concis » des origines et de l'histoire du monde (II,2) qui a été publié en deux volumes. La première partie débute par Adam et ses descendants (la section traitant de la création du monde a disparu) et contient des récits traitant entre autres des Israélites, des Assyriens, des Babyloniens, des Indiens, des Grecs, des Romains, des Perses, des Chinois, des Egyptiens, des Yéménites et des Syriens. Il cite fréquemment la Bible hébraïque à laquelle il eut sans doute accès en arabe à travers des versions en grec ou en syriaque (Adang, 120) et il rapporte des récits sur Jésus en utilisant le Nouveau Testament. Dans la narration d'el-Ya'kûbî, les emprunts bibliques sont parfois mêlés sans distinction nette avec des midrashim ou des apocryphes, reflétant sans doute la matière dont ces matériaux lui furent accessibles comme aux autres historiens musulmans médiévaux (Adang, 117-29 et autres).*

*Il faut noter son insistance à éclairer les avancées culturelles de chaque peuple décrit et c'est sur la même note que le premier volume s'achève avec une description de la vie religieuse et culturelle des Arabes avant l'islam.*

*Une part importante du second volume est consacrée à la vie de Mohammed, à la suite de laquelle l'histoire de l'Islam est présentée selon les règnes des califes successifs. Son histoire est une des plus anciennes à adopter ce mode d'organisation (Noth,46). Les ayyâm [q.v] d'Abû Bakr, de 'Umar et de 'Uthmân sont rapportés successivement avant le « califat du pieux 'Alî b. Abî Tâlib (II, 206) » et de son fils el-Hassan. Les récits s'enchaînent alors avec les ayyâm de Mu'âwiya ibn Abî Sufyân et de ses successeurs umeyyades, suivis par les 'Abbâsides dont le dernier calife traité est el-Mu'tamid (m. 279/892 [q.v]). El-Ya'kûbî donne également beaucoup d'importance aux Imâmites et aux œuvres de leurs Imâms ce qui a amené les chercheurs à discuter (sans parvenir à une certitude) de la possibilité de voir al-Yakûbî un adepte du chî'isme et de quel chî'isme. Petersen, 'Alî et Mu'âwiya, 173, perçoit el-Yakûbî comme s'efforçant de trouver « un compromis entre les points de vue qui s'étaient opposés » lors de la première fitna, mais le récit hostile qu'el-Yakûbî donne du califat de 'Uthmân (11,186-206) laisse peu de place pour un tel compromis. Bien que son hostilité envers les Umayyades soit manifeste de même que sont attrait pour 'Alî, l'orientation religieuse de Ya'kûbî ne peut être précisément déterminée. D'une manière générale, il semble avoir été favorable aux 'Abbâsides malgré quelques notes discordantes. Par exemple, sa caractérisation du régime 'abbâside comme ayyâm plutôt que comme khalîfa peut suggérer une attitude ambivalente envers cette dynastie ; son récit de la mort de Musâ el-Kazîm [q.v], reconnu comme septième imâm par les Duodécimains, alors qu'il se trouvait sous la garde de Hârûn el-Rashid (II, 499-500) ne témoigne pas en faveur des 'Abbâsides même si le calife n'est pas directement mis en cause dans le meurtre. Bien qu'el-Yakûbî ne donne pas l'isnâd par laquelle lui sont parvenus ses récits, une partie de son information provient de la famille 'abbâside (il était lui-même un mawlâ de cette famille 'abbâside). Pourtant, cette information provient également de sources 'alides (en particulier, à travers Dja'far es-Sâdik, le sixième imâm, II, 3 ; voir également Dûrî, 67).*

*En rapport probablement avec sa formation de secrétaire, mais également dans le souci d'orner ses récits, el-Ya'kûbî présente un très généreux échantillon de lettres, écrites selon lui par certains des personnages importants qu'il évoque. Il fait preuve également d'un grand intérêt pour les awâ'il [q.v]. D'autres formes littéraires sont aussi courantes dans ses écrits, discours, listes de noms, notamment ceux des savants qualifiés de fukaha' à la suite de chaque règne de calife. De*

telles listes tendent à suggérer l'identification ancienne des savants à un groupe déterminé – dès l'époque des Califes bien-guidés [voir *el-Khulafa' er-Rashîdûn*, dans *Suppl.*], et par la suite - ainsi que la continuité de cette institution dans les générations suivantes. Cependant, il est étrange de constater qu'une telle liste fait défaut pour le califat d'El-Ma'mûn, celui qui, avec la *mihnâ* [q.v.], engagea un si violent conflit avec nombre de 'ulamâ', et de même pour ses successeurs. Cet exemple pourrait bien ne rien prouver d'autre que le caractère sélectif, proche de l'anthologie, du travail d'El-Ya'kûbî qui appartient, là comme par d'autres aspects, résolument au genre de l'*adab* [q.v].

L'autre œuvre majeure d'el-Ya'kûbî est son *Kîtab el-Buldân*, qu'il termina en Egypte en 278/891. C'est une géographie administrative des provinces de l'Islam ainsi que des Turcs et des Nubiens ; les chapitres traitant de Byzance, de l'Inde et de la Chine, n'ont pas été conservés. S'appuyant sur une expérience acquise lors de ses voyages en Arménie, Âzerbâydjân, Inde et Afrique du Nord, ainsi que pendant la carrière qu'il avait menée dans l'administration califale, el-Ya'kûbî fournit dans cet ouvrage une information historique, géographique et statistique sur les régions décrites. Comme le *Tarikh*, le *Buldân* est une œuvre d'*adab*. Par leur intérêt quant à l'influence qu'aurait le climat sur la vie et la culture des hommes – thème déjà abordé par el-Djâhîz [q.v] –, par leur célébration de Baghdâd comme lieu unique et béni de rencontres des peuples et des cultures du monde (*Buldân*, 233 et suiv. ; Miquel, IV, 225 et suiv.), et, en général, par leur souci de fournir un abrégé (*mukhtasar*) de tout le savoir que « personne n'est en droit d'ignorer », (233) tous deux, le *Buldân* comme le *Tarikh*, présentent les caractéristiques communes à nombre d'ouvrages d'*abad*.

El-Yakûbî a également rédigé un court traité, *Mushâkalat en-nâs li-zamânihim*, dans lequel il montre d'une façon schématique et impressionniste, comment les gens modèlent leurs vies et leurs goûts sur ceux du calife sous le règne duquel ils vivent ; les califes sont présentés dans une séquence chronologique allant d'Abû Bakr, à l'abbâside El-Mu'tadid (m. 289/902 [q.v]). Par l'attention portée sur l'origine supposée de telle pratique particulière et sur celui qui l'a instituée, cette œuvre, comme l'a remarqué Millward, présente un des premiers exemples du genre *awâ'il*. Plus important encore, cependant, est le témoignage qu'apporte cet ouvrage de la recherche de el-Ya'kûbî de modèles historiques, un souci qui se retrouve également dans le *Tarikh* et le *Buldân* (voir Khalidî, *Arabic historical thought*, 124 et suiv.).

En général, l'apport principal de l'œuvre historique d'el-Ya'kûbî est triple. C'est un des premiers exemples conservés en Islam d' « histoire universelle », particulièrement intéressant pour l'attention qu'il porte

*aux spécificités culturelles et à la diversité des nations anciennes et des cultures ayant précédé l'Islam. Significatif également de cette approche est le très large usage fait de source non islamiques, matériaux bibliques, midrashiques et apocryphes, afin d'aboutir à une description détaillée des croyances et des pratiques des peuples décrits (Adang, 38, 71 et suiv., 117 et suiv.). Ensuite, bien que les affinités chi'ites d'el-Ya'kûbî demeurent incertaines et, qu'en tous cas, presque tous les travaux classiques d'histoire ont consigné des traditions de tendances variées (voir Noth, 9-10 et autres), le Tarikh – il en est de même pour l'ouvrage d'el-Mas'ûdî [q.v.] – fournit nombre d'aperçus et d'informations sur les attitudes chi'ites anciennes ; il constitue ainsi un utile complément aux travaux adoptant un point de vue sunnite évident et permet de mieux saisir la genèse des identités religieuses durant les cinq premiers siècles de l'Islam. Enfin, le travail d'el-Ya'kûbî représente une contribution importante au développement de l'historiographie d'abad, courant toujours plus puissant que même la massive histoire d'et-Tabarî [q.v.] fondée sur la méthode des savants du hâdith, n'a pas véritablement surpassée.*

## BIOGRAPHIE DE EL-BALAZURI

**El-Balâdhurî, Ahmâd ibn Yahyâ ibn Djâbir ibn Dâwûd.**

*L'un des plus grands historiens arabes du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle. On sait peu de chose de sa vie ; ni la date de naissance ni celle de sa mort ne sont absolument établis. D'après les dates de décès de ses maîtres, il est évident qu'il n'a pas pu naître plus tard que le commencement de la première décennie du III<sup>e</sup> siècle/seconde du IX<sup>e</sup> ; pour la date de sa mort, des auteurs musulmans proposent 305/892 comme étant la plus tardive et la plus vraisemblable. Comme il aurait été le traducteur de persan, on lui a arbitrairement attribué une origine persane, alors que son grand père, déjà était secrétaire au service d'el-Khasib en Egypte (el-Djahshiyârî, fol. 162a). Il naquit probablement, et passa certainement la majeure partie de sa vie à Baghâd et dans les environs. Ses études le conduisirent à Damas, Emèse et Antioche ; en 'Irâk, il étudia, entre autres, avec des historiens aussi célèbre qu'el-Madâ'ini, Ibn Sa'd et Mus'ab ez-Zubeyrî. Il fut un nadim d'el- Mutawakkil ; son influence à la cour semble avoir continué sous el-Musta'in, mais sa fortune déclina nettement sous el-Mu'tamid. L'affirmation selon laquelle il fut le précepteur du poète Ibn el-Mi'tazz semble être le résultat d'une confusion de notre historien avec le grammairien Tha'lab, et l'histoire d'après laquelle il mourut fou à cause de l'emploi inconsidéré de balâdhur (Semecarpus Anacardium L., anacarde), drogue estimée salutaire pour l'esprit et la mémoire, concerne non pas lui-même ; mais son grand père ; mais même dans ce cas, cela constitue une énigme à laquelle les sources ne fournissent aucune explication satisfaisante. Les deux grandes œuvres historiques qui ont survécu, ont recueilli l'approbation générale pour l'honnêteté, et l'esprit critique d'el-Balâdhurî.*

Son *Histoire des conquêtes musulmanes (Futûh el-Buldân)* est la version abrégée d'un ouvrage plus étendu sur le même sujet. L'ouvrage commence par les guerres de Mohammed, suivies par le récit de ridda, des conquêtes de la Syrie, de la Djazîra, de l'Arménie, de l'Égypte et du Maghreb, et enfin par l'occupation du 'Irâk et de la Perse. Des remarques d'importance pour l'histoire de la vie culturelle et sociale sont mêlées au récit historique ; par exemple, el-Balâdhurî discute la question du remplacement du grec et du persan par l'arabe comme langue officielle dans les services gouvernementaux, parle de la querelle avec Byzance à propos de l'emploi de formules religieuses musulmanes en têtes des lettres provenant de l'Égypte, de questions de taxation, de l'usage des cachets, de la frappe et du cours des monnaies, ainsi que de l'histoire de l'écriture arabe. L'œuvre, une des sources les plus précieuses pour l'histoire des conquêtes arabes, a été éditée par M. J. De Goeje, *Liber expugnationis regionum*, Leyde 1863-66, et réimprimée à plusieurs reprises. Il existe une traduction anglaise par P. K. Hitti et F. C. Murgotten, *The Origins of the Islamic State*, New York 1916 et 1924, et une traduction allemande (poursuivie jusqu'à la page 239 de l'édition de Goeje) par O. Rescher, Leipzig 1917-23.

Ses *Ansâb el-Ashrâf*, œuvre très vaste qui n'a jamais été achevée, sont ordonnés par généalogie et commencent par la vie du Prophète et les biographies de ses parents. Les 'Abbâsides suivent les 'Alides. Les 'Abd Shams, parmi lesquels les Umayyades occupent un espace disproportionné, suivent les Banû Hâshim. Ensuite sont traités le reste des Kurayshites et les autres divisions des Mudarites. Les Kaysites, en particuliers les Thakîf, occupent la dernière partie de l'œuvre ; la dernière biographie de quelque envergure est celle consacrée à el-Hadjdjâdj. Bien que se présentant sous la forme d'un ouvrage généalogique, les *Ansâb* sont en réalité des *tabakât* dans le style d'Ibn Sa'd, ordonnées par généalogie. Cette méthode d'ordonnance n'est pas rigidement suivie, car les événements les plus importants des règnes de souverains particuliers sont toujours rattachés aux chapitres correspondants. Les *Ansâb* sont l'une des sources les plus précieuses pour l'histoire des Khawâridj. Une partie de l'ouvrage fut découverte dans un ms, anonyme, identifiée et fut découverte par W. Ahlwardt, *Anonyme arabische Chronik*, Bd XI, Leipzig 1883. Un ms, complet de l'ouvrage a été découvert par C. H. Becker à Istanbul, ms. 'Ashîr Efendi 597-8 (table des matières par M. Hamidullah, dans *Bull. d'Et. Or.*, XIV, Damas 1954, 197-211). De l'édition entreprise par l'Université hébraïque de Jérusalem, les vol. IV B (éd. M. Schlössinger, 1938-40) et le vol V (éd. S. D. Goitein, 1936, avec une importante introduction) ont été publiés. O. Pinto et G. Levi Della Vida ont traduit *Il Califfo Mu'âwiya I secondo il « Kitâb Ansâb el-Asrâf »* Rome 1938. Voir aussi F. Gabrieli, *La Rivolta dei Muhallabiti nel 'Irâq e il nuovo Balâdurî*,

*dans Rendiconti, R. Accad. Dei Lincei, CI, sc. mor., stor. e filol., VI, 14, 1938, 199-236.*

*En dépit de tous les mérites d'el-Balâdhurî, sa valeur comme source historique a été parfois surestimée à certains égards. Il n'est pas exact de dire qu'il donne toujours les textes originaux que des écrivains postérieurs ont embellis et développés ; on peut présumer avec beaucoup plus d'exactitude, d'après la concordance existant entre les parties essentielles de ses ouvrages et des ouvrages postérieurs plus détaillés, qu'el-Balâdhurî a abrégé les matériaux à sa disposition dans un grand nombre de cas, tout en restant fidèle à ses sources.*

*Le style d'el-Balâdhurî, vise la concision, parfois aux dépens de l'effet artistique. Nous rencontrons rarement des histoires moyennement longues, bien que cela arrive. Dans les Futûh, el-Balâdhurî continue la méthode ancienne qui consiste à détailler le récit historique et à le présenter en articles séparés ; dans les Ansâb, il s'efforce de combiner les matériaux tirés de livres de classe (Ibn Sa'd) et des chroniques plus anciennes (Ibn Ishâk, Abû Mikhnaf, el-Madâ'inî) avec une troisième forme de style, la littérature généalogique (Ibn el-Kalbî).*

*Bibliographie : La source bibliographique la plus ancienne est l'historien de Baghdâd, 'UbaydAllâh ibn 'AbdAllâh ibn Abî Tâhir Tayfûr (non conservé). 'UbaydAllâh et toutes les autres sources arabes anciennes ont été utilisés par Yâkût, Irshâd, II, 127-32 ; quelques autres références peuvent être trouvées dans la dernière compilation publiée dans l'introduction de l'édition des Futûh par De Goeje. Voir Brockelmann, I, 147 sq., S I, 126. (C. H. Becker – [F. Rosenthal])*

## BIOGRAPHIE D'IBN ABI SHAYBA

IBN ABI SHAYBA, ABU BAKR 'ABD ALLAH IBN MUHAMMAD IBN IBRAHIM (= Abu Shayba) IBN 'UTHMAN AL-'ABSI AL-KUFI, *traditionniste et historien irakien (159-235/775-849) appartenant à une famille de savants religieux; son grand-père Abu Shayba était déjà kadi de Wasit, mais il est qualifié de da'if ( Ibn Hadjar, Lisan el\_Mizan, VI, 395). Abu Bakr fit ses études à er-Rusafa, voyagea "à la recherche de la science" et mourut à Kufa après avoir séjourné à Baghdad. Il eut de nombreux élèves, parmi lesquels on compte Ibn Maja [q.v.], et écrivit plusieurs ouvrages dont le Fihrist donne la liste : K. et-Tarikh, K. el-Fitan, K. Siffin, K. el-Djamal, K. el-Futuh dans le domaine de l'histoire, K. es-Sunnan fil-fiqh, K. et-Tafsir, K. el-Musnad ; ce dernier curieusement connu aussi sous le titre de Musannaf, est conservé en de nombreux mss (voir Brockelmann, S I, 215 ; dans S I, 260, est signalé un Radd 'ala Abi Hanifa imprimé à Delhi en 1333 avec une trad. en ourdou) et ses cinq vol. ont été partiellement imprimés à Multan. Cet ouvrage eut un succès particulier au Maghreb et en Espagne musulmane, où Baki ibn Makhlad [q.v.] lui-même l'expliqua à son retour d'Orient, à la grande colère du mufti de Cordoue Asbagh ibn Khalil (voir E. Lévi-Provençal, Hist. Esp. Mus., III, 477-8) et où il resta en usage dans l'enseignement des 'ulama' (voir Ibn Khayr el-Ishbili, Fahrassa, 131-3 ; er-Ru'ayni, Barnamadj, 44).*